Ecritures et livres à travers les âges : exposition organisée par la Société asiatique à la Bibliothèque nationale...



XXI[e] CONGRÈS INTERNATIONAL
DES ORIENTALISTES
PARIS — 23-31 juillet 1948

ÉCRITURES ET LIVRES
à travers les âges

Exposition organisée
par la Société Asiatique
à la Bibliothèque Nationale
(GALERIE MAZARINE)



PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE DE FRANCE
1948

XXI[e] CONGRÈS INTERNATIONAL
DES ORIENTALISTES
PARIS — 23-31 juillet 1948

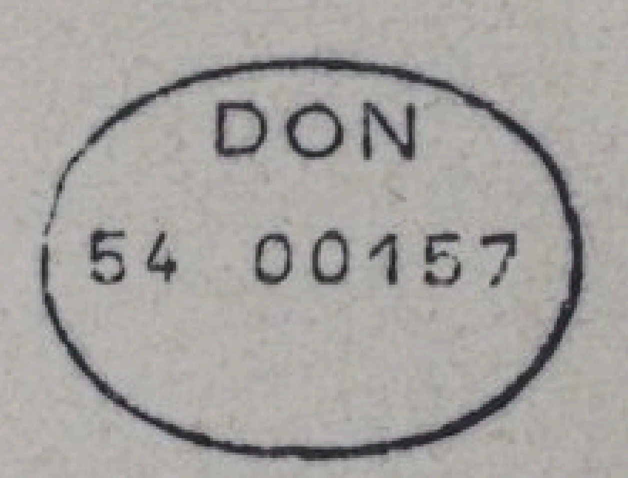
ÉCRITURES ET LIVRES
à travers les âges

Exposition organisée
par la Société Asiatique
à la Bibliothèque Nationale
(GALERIE MAZARINE)



PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE DE FRANCE
—
1948





AVANT-PROPOS.

La Société Asiatique a organisé une présentation de documents sur l'Histoire de l'Écriture. Les documents proposés à l'attention des visiteurs comprennent surtout des manuscrits de toutes écritures et de toutes langues prélevés sur divers fonds existant à Paris. Mais les promoteurs de l'Exposition ont estimé qu'il y avait intérêt à présenter ces textes, dont la valeur intrinsèque est d'ailleurs hors de pair, selon un ordre logique et chronologique, qui permît de situer chacun d'eux à sa place exacte, non seulement dans la série à laquelle il appartient, mais encore le long de la courbe sinueuse qui conduit des premières ébauches de l'écriture aux alphabets modernes. C'est pourquoi ils ont fait appel à quelques grands musées parisiens, et en particulier au Musée de l'Homme et au Musée du Louvre, qui ont bien voulu contribuer à compléter le tableau d'ensemble qu'on avait l'intention de dresser. Ils ont tenu en même temps à montrer comment un génie industrieux avait su utiliser les supports les plus variés, depuis la tablette d'argile jusqu'à la feuille de palmier, depuis l'os ou le cuir jusqu'au papier, pour y tracer ou y graver les caractères d'écriture. Seul un tel cadre permettait la pleine compréhension d'une évolution longue, compliquée, coupée de hiatus, de retours, d'hésitations.

L'écriture est actuellement un procédé commode pour enregistrer de façon fidèle et durable la parole, fugitive par son essence même. Cette fonction, elle l'a assumée progressivement au cours de son développement. Mais au début c'était un moyen d'action et d'expression indépendant. Ce n'est que peu à peu qu'elle s'est dégagée de la magie, qu'elle a renoncé à son rôle mnémotechnique, pour devenir un substitut permanent de la parole. A partir de ce moment décisif plusieurs étapes ont été successivement franchies.

Durant la première, l'écriture est une *écriture d'idées*, ou mieux une *écriture synthétique*. L'homme s'efforce de suggérer par un dessin, schématique ou circonstancié, une idée ou une phrase. Mais comme le nombre des idées ou des phrases est presque infini, il faut, dans chaque cas, ou bien imaginer un signe nouveau, ou bien se borner aux idées et aux phrases les plus courantes, en sorte que le lecteur puisse connaître à l'avance le sens des symboles utilisés.

A un second stade, l'écriture s'attache à représenter non plus des idées complexes, des phrases entières, mais des mots, dont le nombre, dans une langue donnée, est toujours plus restreint que celui des phrases possibles. Dès lors c'est une *écriture de mots;* certains disent une *écriture idéographique,* mais nous éviterons ce terme, qui prête à confusion. L'écriture chinoise s'est arrêtée à ce stade, parce que l'ancienne langue chinoise s'accommodait bien d'un tel procédé.

Mais, dans la plupart des autres pays, cette écriture s'est transformée peu à peu, à cause de l'usure des mots et par le jeu du rébus, en une *écriture syllabique.* Le signe d'écriture ne note plus seulement un mot, mais une syllabe. L'écriture syllabique, une fois réalisée intégra-

lement (ce qui est d'ailleurs rare), devient purement phonétique. Les signes n'évoquent plus aucune image visuelle, aucune idée concrète; ils correspondent à des éléments phonétiques, en lesquels n'importe quel mot peut être décomposé.

Chez certains peuples, comme les Sémites, qui parlaient des langues où les racines étaient constituées par des groupes de consonnes, il s'est créé des *écritures consonantiques*, qui ne notaient, au moins à l'origine, que des consonnes.

Enfin les Grecs, lorsqu'ils ont abandonné l'écriture syllabique pour emprunter l'écriture consonnantique, ont adjoint aux signes de consonnes d'autres signes, destinés à noter les voyelles. Cette réforme capitale a créé l'*écriture alphabétique*, qui, au cours des deux derniers millénaires, s'est répandue progressivement sur une grande partie du globe et gagne sans cesse du terrain.

N. B. — Les abréviations suivantes indiquent l'origine des objets exposés : *B N* (Bibliothèque Nationale), *M H* (Musée de l'Homme), *M L* (Musée du Louvre). *C M* (Cabinet des Médailles).

SECTION I.

PREMIÈRES ÉBAUCHES.

Nous avons groupé dans cette salle les premières manifestations de l'écriture, ou plutôt les ébauches qui annoncent et préparent l'écriture. Il est difficile d'en retrouver trace dans les régions où sont apparues les premières écritures connues et durant la période qui a précédé cette apparition; mais les données de l'ethnographie viennent compléter et même suppléer la documentation préhistorique. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner, si l'on rencontre surtout dans cette salle des objets empruntés aux primitifs actuels ou datant seulement d'un ou deux siècles; car ces primitifs recommencent pour leur compte une évolution qui s'est déroulée, il y a déjà cinq ou six millénaires, chez les Chinois, les Sumériens et les Égyptiens.

A proprement parler, l'écriture ne débute qu'à partir du moment où l'homme, disposant d'un répertoire immuable de signes, les grave ou les peint sur un support. Mais, à un stade préliminaire, il a recours aux symboles ou use de procédés mnémotechniques.

Dans la catégorie des symboles, on peut faire entrer les messages de guerre des Bataks (Sumatra) : les objets qui y figurent évoquent l'idée d'incendie (amadou ou brindilles) ou de meurtre (armes). Les dessins géométriques gravés sur les *churinga* australiens ont une valeur magique. Les cordelettes à nœuds sont employées tantôt pour transmettre des messages (nœuds-messages de la Nouvelle-Calédonie), tantôt comme instrument de calcul ou de comput (quipus précolombiens) : dans les deux cas leur rôle mnémotechnique est évident. Un nouveau progrès est réalisé lorsque s'introduit l'emploi des bâtons à encoches (bâton de comput de l'île Carteret, dans l'archipel des Salomon, et bâton-calendrier des Nouvelles-Hébrides); dans d'autres civilisations on

rencontre des chapelets aide-mémoire, par exemple chez les Indiens de la Guyanne. Enfin nous avons fait figurer dans cette salle une planche de tatoueur des îles Marquises, parce que les signes de ce genre, qui sont des marques d'appartenance, forment des répertoires traditionnels, dans lesquels peuvent puiser éventuellement les inventeurs des écritures proprement dites.

L'écriture synthétique est caractérisée, avons-nous dit, par ce fait que chaque dessin vise à suggérer toute une phrase. Elle est donc approximative et, dans une certaine mesure, personnelle. Le visiteur en trouvera plusieurs spécimens dans cette section : tout d'abord deux os gravés, sur lesquels des Esquimaux semblent avoir raconté leurs expéditions ou leurs chasses ; ensuite une peau de bison, sur laquelle l'artiste a narré la vie aventureuse d'un chef des Indiens Dakota (Amérique du Nord), au début du XIXe siècle ; enfin, une tenture du Dahomey, à laquelle nous avons joint une traduction du texte exposé.

L'écriture synthétique s'est transformée progressivement en une écriture de mots (appelée souvent improprement : idéographique). Dans les grandes écritures classiques, comme le chinois, le sumérien et l'égyptien, le pas est déjà franchi. Mais nous pouvons encore, semble-t-il, pressentir ce processus dans certaines écritures, malheureusement encore indéchiffrées, comme celle de l'île de Pâques ou celles des Aztèques et des Mayas. Le visiteur en trouvera quelques exemples dans cette salle. L'écriture des Mo-So semble appartenir au même groupe.

Certains savants accordent une grande importance aux essais actuels de primitifs ou de demi-civilisés pour se créer une écriture véritable. Encore que ces tentatives aient subi presque toujours l'influence des alphabets latins ou sémitiques, elles n'en aident pas moins à comprendre la genèse psychologique et matérielle de l'écriture actuelle. C'est pourquoi nous avons fait figurer ici un manuscrit en caractères bamoum ; ces caractères, les uns idéographiques, les autres phonétiques, ont été imaginés au Cameroun, sur l'ordre du roi indigène Njoya.

1 (*MH* 94.14.11). Message des Batak Karos (Sumatra). Six pièces reliées par une cordelette : lettre écrite sur une demi-circonférence d'un fragment de bambou, figuration de fusil, de coupe-coupe, de pique ou de lance, d'un briquet et faisceau de fibres d'aréquier.

2 (*MH* 94.14.12). Message des Batak Karos. Huit pièces reliées par

une mince lanière en rotin : trois lettres écrites sur des demi-circonférences de fragments de bambous; figuration de fusil, de sabre de briquet et cotonnade rouge.

3 (*M H* 35.53.5). Churinga australien. Utilisé dans les cérémonies d'initiation. Le bruit qu'il fait en tournant représente la voix de l'ancêtre qui préside aux rites.

4 (*M H* 30.30.1). Monéo, Nouvelle-Calédonie. Nœud de message pour faire arrêter et étrangler un fuyard ou un déserteur. Un messager emporte le nœud et le présente au chef destinataire, avec un nom précisant la personne du délinquant. Celui-ci est appelé et étranglé. Le chef tire seulement la boucle et renvoie le balassor, marquant ainsi que justice a été faite.

5 (*M H* 30.30.4). Monéo, Nouvelle-Calédonie. Nœud de message servant pour les déclarations de guerre. Dans le nœud est serrée une petite torche symbolique, d'abord allumée, puis éteinte. Le tout est expédié à l'ennemi et signifie «je viendrai brûler vos cases».

6 (*M H* 30.30.5). Monéo, Nouvelle-Calédonie. Nœud de message. Représente la liane de charge que les femmes passent autour du fardeau. Employé pour rappeler les fuyards : «Chargez toutes vos affaires et revenez chez vous sans crainte».

7 (*M H* 30.19.470). Quipu péruvien, servant pour le calcul ou comme calendrier. Des cordelettes verticales sont attachées en 14 groupes au cordon horizontal. Dans chaque groupe les cordelettes portent des nœuds superposés en 5, 6 et même 7 étages par cordelettes. Les nœuds ont un nombre de spires comprises entre 1 et 9 inclusivement (système décimal employé). Chaque étage correspond à un multiple de 10 : unités, dizaines, centaines, milliers, etc., en remontant pour chaque cordelette de son extrémité vers son point d'attache au cordon.

8 (*M H* 34.188.196). Ile Carteret, Archipel des Salomon. Bâton de comput. Chaque encoche représente la durée d'une lune.

9 (*M H* 32 9 232). Chapelet aide-mémoire des Indiens Emerillons (Guyane française) pour la fête du Cachiri : représentation symbolique des figures et des danses de cette cérémonie.

10 (*M H* 94 77.1). Enseigne que les tatoueurs des îles Marquises accrochaient au pignon de leur appentis. Les dessins qui l'ornent sont ceux que l'on retrouve dans les tatouages. Ce sont des stylisations conventionnelles de parties du corps, de végétaux, d'animaux, qui ont une valeur symbolique et portent un nom.

11 (*M H* 36.21.100). Pièces en ivoire gravées, originaires des Eskimos de l'Alaska, représentant des épisodes de chasse à la baleine et au renne, des chasseurs faisant des signaux, remorquant le gibier (phoques ou morses), des animaux mythiques, des cadres à sécher les saumons, dressés près d'une tente.

12 (*M H* 86.17.1). Robe d'un chef des Indiens Dakota (Sioux). Dessins décrivant les hauts faits militaires de son possesseur. Au centre, broderie de piquants de porc-épic.

13 (*M H* 33.110.1). Tenture funéraire du Dahomey (Abomey), population *fon*.

La tenture est préparée par un ami du mort, les applications traduisent une chanson composée par ce dernier. Le principe est celui du rébus, le même terme désignant à la fois en langue indigène, par exemple, la houe, *lin*, et la pensée.

Texte de la chanson :

« Moi, Ghèkpon, je chante en disant : Si l'on peut donner la mort, aurait-on la pensée (*lin* « houe ») de l'appliquer (*man* « légume ») à mon frère Huha (« crochet », *hu*; « rasoir », *ha*). La mort tue tout le monde : féticheurs et musulmans, je le sais, mais en regardant (les yeux) cette mort subite de Huha, j'en suis atterré (*kpagba* « étonnement, couperet »). La jarre de ma boisson est cassée dans la cour des habitants de Zungbo et la boisson qui m'était chère (*ve* « iguane ») est perdue. La mort est venue (*wa* « râcloir ») me voler (*finso* : *fin* « rat » ; *so*, « cheval »). La mort est cruelle (*da* « fer à briquet »). Que le dieu Segbolissa (« caméléon ») ait pitié (*gala* « flèche ») et préserve notre famille de la ruine qui la menace (« forêt détruite »). Car si la mort nous frappe encore, notre famille, qui ressemblait à une forêt épaisse, deviendrait une simple clairière. »

14 (*M H*). Moulage d'une tablette de l'île de Pâques. L'original est conservé au Musée de Braine-le-Comte (Belgique). Ces tablettes mnémoniques servaient pour la récitation des chants sacrés. Cette « écriture » serait en réalité une pictographie et chaque figure aurait été associée avec une phrase ou un groupe de mots.

15 (*M H* 24.13.3649). Urne funéraire en terre cuite (Oaxaca, Mexique) relevant de la civilisation zapotèque (Monte Alban, IV). Motifs hiéroglyphiques sur la coiffure du personnage assis.

16 (*M H* 78.1.498). Plaque rectangulaire en obsidienne (Aztèques' Mexique). Inscription sur une des faces : roseau (acatl) surmontant une plaque avec 9 cercles. Cercles plus larges dans les 4 coins de la plaque. Cette inscription indiquerait une date (4 acatl). Le signe à côté des 9 cercles serait le drapeau mexicain (pamitl), désignant panquetzalitzli, quinzième mois de l'année, mois du déploiement du drapeau, spécialement consacré au culte de Huitzilopochtli.

17 (*M H* 44 3.31). Hiéroglyphe maya, gravé sur une plaque de stuc ayant appartenu à un bâtiment (Chiapas Palenque, Mexique).

18 (*BN*. Mex. 1 et 2). Papier d'agave. Fragments de l'Histoire Chichimèque.

19 (*BN*. Mex. 53-54). Papier d'agave. Histoire synchronique et seigneuriale de Tepechpan et de Mexico. Aztèque.

20 (*BN*. Mex. 20). Parchemin. Le culte rendu à Tonatiuh, le dieu Soleil Aztèque.

21 (*B N* Collection J. F. Rock). Manuscrit mo-so sur papier, enluminé. Combat du roi des oiseaux et du roi des serpents.

22 et 22 *bis* (*B N* Chinois 10.984 et 10.985). Deux manuscrits mo-so sur papier très épais. Feuilles isolées, étroites et longues, comme celles des livres de l'Inde, mais cousues à la manière chinoise.

23 (*M H* 34.171.1372). Manuscrit en langue *bamoum* (sud du Cameroun). L'écriture bamoum a été inventée à la fin du XIX[e] siècle par le sultan Njoya. Grand réformateur, Njoya avait choisi les préceptes d'une religion d'État dans l'Islam, le protestantisme et le catholicisme. Ce sont ces préceptes qui sont exposés ici. L'écriture bamoum est le type des écritures «refaites» sous l'influence d'écritures modernes.

SECTION I *bis*.

ÉCRITURES IDÉOGRAPHIQUES NON ENCORE DÉCHIFFRÉES.

Plusieurs écritures idéographiques (écritures « de mots ») n'ont pu encore être déchiffrées. Le visiteur en trouvera quelques exemples ici. Notons tout d'abord, encore qu'ils figurent dans une autre section, deux sceaux portant des inscriptions en écriture proto-indienne (ou de Mohenjo-Daro). Cette écriture a été employée au IIIe millénaire avant notre ère par les populations pré-aryennes de la vallée de l'Indus (nos 283 et 284).

Plus célèbre encore est l'écriture crétoise, utilisée dans l'île de Crète entre 2100 et 1200 avant notre ère. Elle se présente soit sous forme d'écriture hiéroglyphique, soit sous forme d'écriture linéaire, chacune d'elles comprenant deux variétés. Nous donnons ici deux moulages de tablettes en écriture linéaire (nos 24 et 25); l'une d'entre elles (n° 25) contient la comptabilité d'un atelier de charrerie. Le disque de Phaestos (moulage sous le n° 26) nous montre une écriture hiéroglyphique non crétoise, mais égéenne.

L'écriture figurant sur une tablette de l'île de Pâques (Océan Pacifique) est-elle déjà une écriture de mots ? En est-elle encore au stade mnémotechnique ? Le débat est toujours ouvert (n° 14).

24 (*M L*). Moulage d'une tablette de Cnossos, en écriture linéaire.

25 (*M L*). Moulage d'une tablette de Cnossos, en écriture linéaire B, contenant la comptabilité d'un atelier de charrerie.

26 (*M L*). Moulage du disque de Phaestos.

SECTION II.

LES ÉCRITURES CUNÉIFORMES.

Le terme d'écriture «cunéiforme», c'est-à-dire en forme de coins, est traditionnel, mais impropre. Il ne tient compte que de l'aspect extérieur de l'écriture, aspect qui n'est même pas primitif.

Au milieu du IVe millénaire avant notre ère, surgit une écriture, dont l'apparition semble coïncider avec celle d'un nouveau peuple, les Sumériens. Elle consiste en dessins, tracés à la pointe; c'est une écriture de «mots» (ou «idéographique»), comme le chinois, qui ne note aucune désinence. Progressivement, par le jeu du rébus et l'adjonction des compléments phonétiques, elle devient partiellement phonétique; d'autre part l'emploi de la tablette d'argile, au lieu de la pierre ou du bois, rares dans ces régions, amène le scribe à *imprimer* les dessins avec un style taillé en biseau, au lieu de les *tracer* à la pointe, à transformer les courbes en angles, à remplacer les traits continus par de courts segments à tête renflée. En évoluant, cette écriture devient donc, par son aspect extérieur, cunéiforme et, par son mécanisme, mi-idéographique et mi-phonétique. Cette écriture difficile a été empruntée aux Sumériens par les Accadiens, pour noter leur propre langue, qui était sémitique. Mais les Accadiens, pas plus que les Sumériens, ne sont jamais parvenus ni à l'alphabet (car les signes phonétiques ne notent que des syllabes et non des lettres), ni même à un système de transcription purement phonétique. L'écriture se complique encore du fait que le même signe peut avoir plusieurs valeurs, idéographiques et phonétiques, et que la même valeur, idéographique ou phonétique, peut être notée par plusieurs signes différents.

Toutefois les progrès du phonétisme ont eu cette conséquence que les symboles graphiques, désormais conventionnels, deviennent de tracé plus facile et plus rapide. A la réduction en *nombre*

des caractères s'associe la *simplification* de chacun d'eux ; et cette double évolution est déterminante pour la diffusion de la culture. Elle est plus rapide dans les écrits courants : billets, lettres, contrats ; au contraire la graphie des textes officiels se détache plus lentement des formes anciennes. On y discerne un contre-courant « académique », dont la force varie suivant les époques. Les siècles et les monarques cultivés — ou qui veulent le paraître à peu de frais — chérissent les signes archaïques — ou archaïsants.

L'écriture suméro-accadienne, parfois légèrement modifiée et un peu plus phonétique, a servi à noter la plupart des langues de l'Asie antérieure ancienne : l'élamite, le hourrite, le hittite, l'ourartéen et accidentellement l'araméen. L'ougaritique (Ras Shamra) et le vieux perse (ou persépolitain) s'inspirent de sa technique matérielle (empreintes en biseau sur tablettes d'argile), mais répudient son mécanisme de notation. L'écriture proto-élamite partage quelques signes avec l'écriture proto-babylonienne et elle part des mêmes principes, sans qu'on puisse prouver leur parenté.

A. — ÉCRITURE SUMÉRO-ACCADIENNE.

a. — *Stade pictographique et semi-pictographique* (des origines à 2600 av. J.-C.).

	DATE APPROXIMATIVE.	LANGUE.
27 (*M L*). Moulage d'une tablette de pierre, qui peut être considérée comme un des plus anciens textes du monde actuellement connus. Écriture purement pictographique (on remarquera la main, l'arbre, la tour de garde (?). Les encoches profondément gravées marquent l'unité	3500	Sumérien?
28 (*M L*). Contrat (vente de champ) provenant de Shurupak	3000	Sumérien.
29 (*M L*). Ur-Nanshe, prince de Lagash, relate ses constructions et fondations en l'honneur des dieux	2700	Sumérien.
30 (*M L*). Tablette proto-élamite de contenu économique	première moitié du IIIe mill.	Élamite.
31 (*M L*). Tablette proto-élamite de contenu économique	première moitié du IIIe mill.	Élamite.

b. — *Stade cunéiforme* (de 2600 à notre ère).

32 (*M L*).	Entemena, prince de Lagash, relate ses constructions en l'honneur des dieux...	2600	Sumérien.
33 (*M L*).	Étiquette en «olive» d'Urukagina, prince de Lagash........................	2500	Sumérien.
34 (*M L*).	Liste d'animaux divers. Époque d'Urukagina, prince de Lagash..............	2500	Sumérien.
35 (*M L*).	Lettre. Époque de la dynastie d'Agadé....	2400	Accadien.
36 (*M L*).	Gudéa, prince de Lagash, relate la restauration du temple de Ningirsu...........	2300	Accadien.
37 (*M L*).	Clou d'argile. Texte analogue au précédent.	2300	Accadien.
38 (*M L*).	Liste d'offrandes pour une fête. Époque de la IIIe dynastie d'Ur.................	2000	Sumérien.
39 (*M L*).	Warad-Sin, roi de Larsa, relate la restauration du temple de la «Dame d'Isin»....	2000	Sumérien.
40 (*M L*)	Contrat sous enveloppe. Époque de la Ire dynastie de Babylone..............	1900	Accadien.
41 (*M L*)	Convention relative à des métaux précieux, provenant de Cappadoce (sous enveloppe)...........................	1900	Accadien.
42 (*M L*).	Reçu de grains. Provenance : Nuzi (Kirkuk)	1500	Accadien.
43 (*M L*).	Lettre adressée au pharaon par Abdi-zisha. Provenance : Tell el-Amarna (Égypte)...	1400	Accadien.
44 (*M L*).	Inventaire de gros bétail. Époque cassite..	1300	Accadien.
45 (*M L*).	Pierre dure gravée au nom de Nazimarutash...........................	1300	Accadien.
46 (*M L*).	Tablette mathématique. Époque cassite...	1200	Accadien.
47 (*B N*).	«Caillou Michaux» décrivant la terre donnée en dot par un père à sa fille. Les dieux, figurés par des symboles, gardent cet acte contre toute infraction...........	1100	Accadien.
48 (*M L*).	Fragment d'antéfixe, où les cunéiformes sont tracés au pinceau..................		Accadien
49 (*M L*).	Tablette de Suse de contenu économique.	650	Élamite
50 (*M L*).	Contrat néo-babylonien................	600	Accadien.
51 (*M L*).	Contrat daté de Darius...............	500	Accadien.
52 (*M L*).	Partie d'un recueil à l'usage des astrologues..........................	200	Accadien.

B. — ÉCRITURES CUNÉIFORMES DIVERSES.

53 (*M L*). Base de colonne de Xerxès. Date : environ 450 avant notre ère. Le même texte y figure en trois versions, chacune appartenant à une langue et à une écriture particulière : une version en langue accadienne et en écriture suméro-accadienne — une autre en langue élamite et en écriture élamite (dérivée et voisine de la suméro-accadienne) — une autre en vieux perse et en écriture dite «persépolitaine» (ou cunéiformes paléoperses).

C. — ÉCRITURE HIÉROGLYPHIQUE HITTITE.

54 (*M L*). Fragment de bas-relief, provenant de Karkémish. Environ 1000 avant notre ère.

SECTION III.

L'ÉCRITURE ÉGYPTIENNE.

L'écriture égyptienne offre, comme l'écriture suméro-accadienne, un mélange de caractères idéographiques et phonétiques. Toutefois les caractères phonétiques égyptiens représentent non des syllabes, mais des groupes de consonnes ou même des consonnes isolées.

L'écriture égyptienne apparaît toute formée dès la première dynastie (tablette d'Ahâ, aux environs de 3000 avant notre ère) Auparavant on enregistre des essais maladroits, relevant de ce que nous avons appelé l'écriture synthétique. Les égyptologues discutent pour savoir si l'écriture égyptienne est sortie de ces premiers essais, par une évolution rapide dont les étapes nous échappent, ou si elle a été importée du dehors, d'Asie par exemple.

On distingue trois sortes d'écritures :

1° L'écriture *hiéroglyphique,* la plus ancienne, qui s'est conservée sans grands changements depuis ses origines jusqu'au IIIe siècle de notre ère; elle est caractérisée par la fidélité avec laquelle elle a reproduit et maintenu l'aspect des objets représentés; elle est d'ordinaire gravée sur la pierre; les *hiéroglyphes linéaires,* peints à l'encre sur les sarcophages en bois et sur certains papyrus funéraires, ne sont que des hiéroglyphes ordinaires, dont on a simplifié le tracé;

2° L'écriture *hiératique,* qui est une sorte de cursive, dérivée de l'hiéroglyphique; à la différence de cette dernière, elle est toujours orientée dans le même sens, à savoir de droite à gauche; on la traçait à l'encre, avec un pinceau, sur des feuilles de papyrus; elle déforme profondément les caractères originaux; elle a été utilisée depuis la Ire dynastie jusqu'au Ve siècle de notre ère;

3° L'écriture *démotique* qui s'est constituée à partir du hiéra-

tique (la transition est formée par le hiératique anormal) durant la première moitié du premier millénaire avant notre ère; non seulement les signes subissent de nouvelles déformations, mais certains d'entre eux sont groupés de façon à former de véritables «sigles», qu'on ne peut plus décomposer (sept de ces signes ont été repris dans l'alphabet copte).

Les documents égyptiens sont rangés par ordre chronologique et s'étagent depuis l'époque thinite jusqu'à l'époque romaine. Nous rappelons ci-dessous au lecteur les principales étapes de l'histoire égyptienne :

Période thinite (de 3100 (?) à 2800 avant notre ère);
Ancien Empire (de 2800 à 2300);
Moyen Empire (de 2065 à 1580);
Nouvel Empire (de 1580 à 1200);
Décadence (1200 à 333);
Époque grecque ou ptolémaïque (333 à 30 avant notre ère);
Époque romaine et byzantine (30 avant notre ère à 642 après notre ère).

55 (*M L*). Stèle d'époque thinite, originaire d'Abydos. Hiéroglyphique.

56 (*M L*. AF 2424). Fragment d'une paroi intérieure d'un «mastaba», montrant un scribe au travail, entouré de son matériel. Ancien Empire.

57 (*M L*. E 11467). Plaquette d'albâtre, portant la mention des sept huiles canoniques, au nom de la Dame Nefertiit. Hiéroglyphique. Ancien Empire, VIe dynastie.

58 (*M L*. E 14185). Stèle-maison, en calcaire, au nom du défunt Hébaï. Hiéroglyphique. Saqqara, fin de l'Ancien Empire.

59 (*M L*. E 15117). Calcaire. Profil de Seshat, déesse de l'écriture et des livres. Tod, moyen Empire, XIe dynastie.

60 (*M L*. AF 2455). Stèle de calcaire, datée de l'an III du roi Amenemhat II (un peu avant 1900), dédiée par Iméni, chef des travaux de tous les temples divins du Sud et du Nord. Hiéroglyphique. Moyen Empire, XIIe dynastie.

61 (*M L*. AF 2442). Montant de pierre au nom d'un roi Sebekhotep. Hiéroglyphique. Fin du Moyen Empire, XIIIe dynastie.

62 (*BN*. EG 184-193). Fragments du papyrus Prisse. Communément appelé «le plus vieux livre du monde». Trouvé à Thèbes (Égypte). Remonterait au Moyen Empire. Contient les Maximes de Ptahhotep et les Préceptes de Kagemeni. Hiératique.

63 (*M L.* A 55). Groupe en grès du scribe-comptable du bétail Thotnéfer et de son épouse Benemeb. Hiéroglyphique. Début du Nouvel Empire, XVIIIe dynastie.

64 (*M L.* N 3433). Fragment d'un panneau de bois, portant une formule d'offrande funéraire et la figuration du défunt, assis devant la table d'offrandes. Hiéroglyphique. Nouvel Empire.

65 (*M L.* N 2684). *Chaoubti* ou figurine funéraire. Sur son corps est inscrit le chapitre VI du Livre des Morts, au nom de Piaï, gardien des portes du Palais. Hiéroglyphique. Bois peint. Nouvel Empire.

66 (*M L.* N 2689). Figurine funéraire, portant le même texte. Calcaire peint. Hiéroglyphique. Nouvel Empire.

67 (*M L.* N 2708). Figurine funéraire au nom de la «maîtresse de maison» Ouel. Hiéroglyphique. Calcaire peint. Nouvel Empire.

68 (*BN.* E G 206). Papyrus avec textes de comptabilité, en l'an II de Séti Ier (XIXe dynastie). Écriture hiératique. Nouvel Empire.

69 (*B N.* E G 195). Papyrus Rollin, de caractère juridique. Relate la conspiration de Harour contre Ramsès III. Hiératique. Nouvel Empire.

70 (*B N.* E G 59). Papyrus. Texte funéraire, avec vignette représentant l'Adoration des Mânes. Hiéroglyphique. Nouvel Empire.

71 (*B N.* E G 158.16). Papyrus. Fragment du Livre des Morts, au nom de Paser, père divin d'Amon-Râ. Hiéroglyphique. Nouvel Empire.

72 (*M L.* A F 1674). Stèle en bois plâtrée et peinte, dédiée à Osiris, par Oudjarenes. Hiéroglyphique. Nouvel Empire.

73 (*M L.* N 3090). Fragment de papyrus funéraire, contenant des chapitres du livre des Morts. Vignettes. Écriture hiéroglyphique. Fin du Nouvel Empire.

74 (*M L.* E 13027). Cercueil momiforme extérieur, au nom de la chanteuse d'Amon-Râ, Tentnahelel, supérieure des nourrices. Bois revêtu d'un enduit peint. Hiéroglyphique. Fin du Nouvel Empire.

75 (*B N.* E G 170). Papyrus. Fragment du Livre des Morts, au nom de la dame Tenetimen, chanteuse d'Amon et de Mout. Hiéroglyphique. Fin du Nouvel Empire.

76 (*BN.* E G 151). Papyrus. Livre des Transmigrations. Hiératique. Époque romaine.

77 (*B N.* E 5040). Papyrus, avec texte funéraire. Hiéroglyphes dits linéaires ou cursifs.

78 (*B N.* E G 178). Rouleau amulette magique déroulé et dessin montrant son état primitif et son mode d'attache.

79 (*M L.* Sérapéum, n° 10). Stèle du Sérapéum, portant des inscriptions hiéroglyphiques (gravées) et hiératiques (peintes). Basse époque.

80 (*B N.* E G 168). Cartonnage de momie. Hiéroglyphique. Époque ptolémaïque.

81 (*M L* N 2701). Stèle en bois plâtré et peinte, dédiée à Osiris, Isis, Nephtys et Horus le Jeune. Basse époque (dernières dynasties indigènes). Hiéroglyphique.

82 (*M L.* Ser. 4146). Stèle du Sérapéum. Inscriptions à l'encre rouge et noire. Démotique. Basse époque.

83 (*M L.* A F 2441). Ostrakon. Inscription en démotique.

84 (*B N.* E G 217). Papyrus en écriture démotique archaïque. An 35 de Darius I.

85 (*B N*). Papyrus Virey. Contrat de mariage, dans la douzième année de Ptolésaée IV Philopator (= 209 avant notre ère). Démotique.

SECTION IV.

L'ÉCRITURE CHINOISE ET LES ÉCRITURES APPARENTÉES.

Les plus anciens documents écrits chinois apparaissent au IIe millénaire avant notre ère; ce sont des os gravés, qu'on peut considérer comme une partie des archives royales de la dynastie Chang ou Yin (1765-1122 avant Jésus-Christ, nos 88,89,90). Des milliers d'os et d'écailles de tortues, portant des caractères gravés ont été découverts près de Ngan-yang (Ho-nan) sur l'emplacement d'une ancienne capitale de la dynastie Yin. Ils servaient à la divination : chauffés au feu, ils éclataient et, d'après la forme de la craquelure, le devin déduisait la réponse. Souvent demande et réponse étaient consignées côte à côte. On a pu relever sur ces os près de 2.500 caractères différents, qui par une lente évolution ont donné les 80.000 caractères actuels. Les livres existaient déjà à cette époque, car le caractère qui les désigne y figure souvent.

Les grands vases rituels en bronze de ces lointaines dynasties portent eux aussi ces mêmes caractères antiques ou *kou wen* (nos 91 à 93); mais dès le ministère de Tchéou, sous l'empereur Siuan des Tcheou (827-780 avant Jésus-Christ), une réforme intervint, qui introduisit les caractères aux formes massives, *tcheou wen* ou *ta tchouan,* qu'on trouve sur les tambours de pierre conservés à Péking (n° 94).

L'unification de l'écriture suit de près l'unification politique, et la simplification des tcheou wen ou grands tchouan, sous l'impulsion du ministre Li Sseu (vers 208 avant Jésus-Christ), donne les petits tchouan : *siao tchouan* aux traits arrondis et amincis (n° 95). On les appelle souvent caractères sigillaires.

Les besoins de l'administration entraînèrent presque aussitôt une nouvelle simplification de l'écriture et du tchouan on passa au *li* carré, qui atteignit sa perfection sous les Han (206 avant Jésus-Christ-220 après Jésus-Christ).

L'invention du pinceau est attribuée au général Mong T'ien (210 avant Jésus-Christ). Comme support de l'écriture on utilisa la soie, puis le papier.

Du *li*, difficile et lent, on passa au *tchen*, encore carré, mais souple, élégant. Du *tchen*, encore lent à tracer et difficile, puisqu'il exigeait, pour être parfait, une longue pratique du *li*, on passa au *hing* (c'est l'écriture courante actuellement) aux caractères clairs, souples, naturels, robustes et bien ordonnés, et du *hing* on atteignit le *ts'ao* (herbe) ou style cursif, où la plus grande liberté se manifeste : liberté dans le jeté des traits de chaque caractère, liberté dans l'équilibre des caractères les uns par rapport aux autres.

Ainsi, dès l'époque des Han, la technique de l'écriture chinoise avait atteint sa perfection. La plupart des caractères chinois comprennent une *clé,* qui indique à quelle classe appartient le mot, et un *élément phonétique,* qui correspond au mot lui-même.

La technique du livre évolua avec la diffusion de l'imprimerie au xe siècle. Aux tablettes de bois et de bambou, lourdes et encombrantes, se substituèrent peu à peu les rouleaux de soie, dès le règne de Ts'in Che houang ti (221-210 avant Jésus-Christ). La soie, tissée sur une assez petite largeur, 30 centimètres environ, était roulée sur un cylindre de bois, dont les extrémités étaient plus ou moins richement ornées. Puis, par perfectionnements insensibles, en se servant de bourre de soie, puis de matériaux meilleur marché encore (vieux chiffons de toile, filets de pêcheurs, chanvre, écorce de mûrier), on en vint à fabriquer une pâte qui, séchée, permettait l'écriture.

Les livres écrits sur papier continuaient à se rouler tout comme les écrits sur soie, tout au moins jusqu'à la diffusion de l'imprimerie, et la soie fut recherchée longtemps encore pour les manuscrits de luxe.

Pour conserver plusieurs rouleaux groupés ensemble, on les enveloppait dans un rectangle de soie, ou dans un rectangle fait de très fines lamelles de bambou, alignées dans le sens du rouleau et reliées entre elles par des fils de soie formant un décor de galons. Un ruban de soie passant par le milieu maintenait les rouleaux réunis.

Mais l'inconvénient de ne pouvoir atteindre immédiatement n'importe quel passage d'un texte sans dérouler des mètres de papier, la nécessité d'employer des feuillets séparés pour l'impression et aussi la piété des Chinois, qui voulut imiter les feuillets

des «pothî» hindous, amena tout naturellement à modifier la forme du livre.

Parmi les manuscrits de Touen-houang on remarque quelques-uns de ces «pothî» chinois, feuillets isolés de papier fort, percés d'un trou au tiers environ de la hauteur, à l'imitation des liasses de feuilles de palmier de l'Inde.

Bientôt, les feuillets, au lieu d'être isolés, sont collés par leur tranche, donnant ainsi le type de livre oblong s'ouvrant en accordéon : c'est le livre dit «tourbillon» (n° 105). Cette forme de livre est toujours en usage pour les livres sacrés bouddhistes ou taoïstes, les modèles de calligraphie, les albums de peintures. Pour la protection du livre les deux feuilles des extrémités sont collées à des plaques de carton recouvertes de brocart (n° 132) ou à des plaques de bois dur (n° 133) qui enserrent le tout.

Mais ce fut la diffusion de l'imprimerie au xe siècle qui donna au livre sa forme actuelle. D'après Paul Pelliot, l'imprimerie est venue du perfectionnement de la technique du sceau. En effet le sceau inversé et en relief est une petite planche d'imprimerie (n° 125) et de tels sceaux sont fréquents en Chine dès le début de notre ère. Dès le IVe siècle, d'après Pelliot, on a trace de sceaux-talismans portant jusqu'à 60 caractères. Aux images pieuses accompagnées d'invocations et de prières (n° 128) succèdent les tracts religieux (n° 129); l'impression d'ouvrages véritables ne tarda pas à suivre : ouvrages religieux d'abord, ouvrages populaires ensuite; calendriers et dictionnaires (n° 130) dès le début du IXe siècle.

Au milieu du xe siècle l'opinion des lettrés fut gagnée, au point qu'on décida l'impression des livres canoniques. Du xe au XIVe siècle toute la littérature existante est imprimée. Les essais d'impression au moyen de caractères mobiles, pratiqués avec succès dès le début du XIe siècle, ne furent qu'exceptionnellement suivis et l'impression xylographique resta le procédé employé pour les livres de choix.

Avec la nouvelle technique, la forme du livre se modifia. Dans le livre dit «papillon», chaque feuillet est plié en deux par le milieu, les deux feuilles restant libres de battre comme les ailes d'un papillon. Le livre est constitué par la juxtaposition de tous ces feuillets collés les uns aux autres par leur pliure (n° 106). Pour les livres imprimés par brossage sur la planche encrée, il en allait différemment. L'opération ne pouvait se faire que d'un côté

de la feuille, et, pour cacher cette partie restée blanche, on en vint tout naturellement à plier la feuille en deux, les feuilles étant cousues ensemble non par les pliures, mais par les bords, le pli n'étant pas coupé (exactement à l'inverse de nos brochages européens). n° (131).

86 (*B N* 2982). Huit trigrammes traditionnellement attribués au souverain mythique Fou Hi, dans *Planches et légendes pour le Yi king du Ts'i king t'ou.* Édition du XVII° siècle.

87 (*B N* Chinois 1236). Portrait de Ts'ang Kie, créateur de l'écriture chinoise, dans *Portraits de Chinois célèbres,* copiés en 1685 sur ceux conservés dans le *Temple où l'on apprécie sans partialité le mérite de ceux qui ont pratiqué la vertu* et offerts par le P. Amiot en 1771 pour la Bibliothèque du Roi.

Kou Wen.

88 (Musée Cernuschi). Fragments d'os d'animaux ou d'écailles de tortues ayant servi à la divination (1401-1122 av. J.-C. environ).

89 (*B N*). Reproduction d'estampages d'os gravés et traduction de ces inscriptions. Ouvrage de Chang Tch'eng-tsouo. 1933.

90 (*B N*). Reproduction d'os gravés de la dynastie Yin, par Lo Tchen-yu, 1914.

91 (Musée Guimet). Cloche (tchong) en bronze avec inscriptions. Style dit «moyen Tcheou», VIII° siècle av. J.-C.

92 Inscriptions sur vases rituels des dynasties Chang ou Yin (1765-1122 av. J.-C.) et Tcheou (1122-249 av. J.-C.) avec leur équivalent actuel, dans *Inscriptions sur vases rituels du Tsi kou tchai de Jouan Yuan.*

93 Estampages de différents types de vases rituels en bronze de la dynastie Tcheou (1122-249 av. J.-C.) conservés au Musée du Palais à Peking avec leurs inscriptions en kou wen. (Bibliothèque sino-internationale. Genève.)

Tcheou Wen ou *Ta Tchouan.*

94 (*B N* E 25 et Pelliot B. 164 2). Inscription des tambours de pierre (fragment). La tradition les attribue à la période 727-722 av. J.-C. Et explication du passage correspondant dans l'ouvrage de Tchang Yen-tchang.

Tchouan ou *Siao Tchouan.*

95 (*B N* E 14 92). Estampage de la stèle élevée au sommet de la montagne Yi (Chan-tong) par Ts'in Che houang ti en 219 av. J.-C.

pour célébrer sa propre gloire. La stèle originale a été perdue. L'estampage exposé a été pris sur une reproduction faite au xe siècle de notre ère.

Li.

96 (*B N* E 159 15). Estampage de l'inscription ornant le bord d'une cuvette de bronze; porte la date : 9e lune de la 2e année de la période Wou fong = 56 av. J.-C.

97 (*B N*). Estampage du décor d'une cuvette de bronze de l'époque Han, (206 av. J.-C.-220 apr. J.-C.). Au centre nom du possesseur et paroles de bon augure.

98 (*B N* Pelliot B 1664). Reproduction d'un estampage de la stèle de Tchang Ts'ien, 186 apr. J.-C.

99 (*B N*). Reproductions de fiches de bois portant une ligne de caractères li simplifiés pour la rapidité de l'écriture. Tablettes des environs de l'ère chrétienne. Turkestan oriental. D'après l'ouvrage Ts'ao li ts'ouen, 1921.

Tchen.

100 (*B N* Pelliot Chinois 2260). Sûtra de la Sagesse suprême pour mener au salut. ve siècle.

101 (*B N* Pelliot Chinois 2381). Recueil de stances morales. ve siècle.

102 (*B N* Pelliot Chinois 2823). Tao tö king de Lao tseu, avec commentaire de l'empereur Hiuan Tsong des T'ang (713-755). Le texte est écrit à l'encre rouge, le commentaire est écrit à l'encre noire.

103 (*B N* Pelliot Chinois 2865). Manuscrit taoïste en prétendus «caractères célestes». Écrit vers l'an 600.

104 (*B N* Pelliot Chinois 4646). Textes bouddhiques. Feuillets isolés de papier fort, percés d'un trou au tiers environ de la hauteur, à l'imitation des liasses de feuilles de palmier de l'Inde.

105 (*B N* Pelliot Chinois 3760). Recueil de textes bouddhiques. Cahier dont les feuillets sont reliés en accordéon.

106 (*B N* Pelliot Chinois 3761). Sûtra des dix rois de l'enfer. Apocryphe bouddhique. Minuscule cahier broché à la manière dite «papillon»

107 (*B N* Pelliot Chinois 4505). Sûtra bouddhique sur soie jaune enduite de cire. ve ou vie siècle.

108 (*B N* Pelliot Chinois 4500). Enseignements du Buddha sur l'observance du jeûne et de la pureté. Texte brodé en soie blanche au point de chaînette sur foulard bleu pâle. 900 environ.

109 (*B N* Pelliot Chinois 4511). Fragment de sûtra bouddhique écrit à l'encre d'or sur papier violet. Fin du viie siècle environ.

110 (*B N* Pelliot Chinois 4512). Fragment de sûtra bouddhique écrit à l'encre d'or sur papier bleu. 750 environ.

111 (*B N* Pelliot 4513 et 2.010). Lotus de la bonne loi. Chap. 25. Des peintures illustrent le texte tout au long de la partie supérieure du rouleau. Ce sont les miracles possibles au Boddhisattva Avalokiteçvara, pour sauver les créatures qui l'invoquent. IXe siècle.

112 (*B N* Pelliot Chinois 2.003). Sûtra des dix rois de l'enfer. Apocryphe bouddhique. Quinze groupes de peintures alternent avec le texte : Buddha, bodhisattva, envoyé des rois de l'enfer, tribunaux infernaux.

113 (*B N* Pelliot Chinois 4524). Combat magique entre Çâriputra, un des principaux disciples de Çâkyamuni et les six maîtres hérétiques. Rouleau de peintures. Au dos de courts textes en vers commentent les scènes.

114 (Musée Guimet). Enveloppe de rouleaux manuscrits, constituée par de fines lamelles de bambou, reliées entre elles par des fils de soie formant galons.

115 Fac-similé d'un poème calligraphié par l'empereur Houei tsong (1101-1125), des Song.

116 (*B N* Pelliot B 1727). Ballade de la «Réunion des immortels», calligraphiée par Tchao Mong-fou (1254-1322). Reproduction d'un estampage.

117 (*B N* Pelliot B 1744). Compositions littéraires sur des sujets variés, copiées en caractères très fins sur une bande de satin blanc, probablement pour être glissées dans la manche et servir en fraude à un examen.

Hing.

118 (Musée Guimet). Ballade de Sou Tong-p'ouo, copiée par le calligraphe Wen Tcheng-ming, sur papier semé d'or. 1550.

119 Parallèle poétique, par M. Siao Yu.

Ts'ao.

120 Écriture ts'ao du grand calligraphe Wang Hi-tche (IVe siècle). Reproduction par Lo Tchen-yu d'un estampage du Xe siècle.

121 (Musée Guimet). Calligraphie de Tch'a Che-piao, datée de 1683.

122 Calligraphie d'un même texte par M. Siao Yu en styles tchouan, li tchen et ts'ao.

123 Fantaisies graphiques sur le caractère «longévité». Estampage.

ORIGINES DE L'IMPRIMERIE

(Documents provenant de Touen-houang).

124 (*B N* Pelliot Chinois 4508). Estampage du Wen ts'iuan ming. Composition rythmée par l'empereur T'ai tsong des T'ang (+ 649),

calligraphiée par lui et reportée sur pierre de son vivant L'estampage porte une note manuscrite, datée de 654. C'est le plus ancien estampage connu. Les Chinois l'appellent l' «empereur des estampages».

125 (*B N* Pelliot Chinois 2826). Dépêche officielle de Khotan avec l'empreinte de deux sceaux.

126 Petit bois ayant servi à imprimer, trouvé aux environs de Koutcha par P. Pelliot. Moitié du VIIIe siècle.

127 (*B N* Pelliot Chinois 5526). Rouleau aux «mille bouddhas» formé par l'impression sur le papier du même petit bois gravé, indéfiniment juxtaposé. Paul Pelliot voyait dans le perfectionnement de cette technique, l'origine de l'imprimerie.

128 (*B N* Pelliot Chinois 4514). Images religieuses populaires. Images bouddhiques accompagnées d'invocations et de prières, tirées au Xe siècle.

129 (*B N* Pelliot Chinois 4501). Dhâranî victorieuse de tous les Tathâgata Fin du IXe siècle. Un des plus anciens ouvrages imprimés existant

130 (*B N* Pelliot Chinois 2015). Fragments d'un dictionnaire imprimé rangé par rimes. Xe siècle.

131 (*B N* Chinois 952). Vies des héroïnes antiques. Édition illustrée de 1606.

132 (*B N* Chinois 5835). Lotus de la bonne loi. Chap. XVII. Copie calligraphiée par Tch'en Yuan-long (1650-1736), pour être offerte à l'empereur. Livre en forme de paravent. Dragons et souhaits de longue vie forment le décor du brocart d'or de la reliure.

133 (*B N* Chinois 5816). Sûtra d'Amitâbha, calligraphié en caractères li sur papier doré par Jouan Yuan (1764-1849) pour l'empereur. Reliure de bois dur incrusté d'argent. Les caractères du titre sont en jade blanc.

134 (Collection Dr Kuo Yu-shou). Enveloppe recouverte de brocart pour une édition chinoise moderne.

135 (*B N* Chinois 3 372). Le lettré à sa table de travail. Dans *Exemples célèbres de vertu*, édition du XVIIe siècle.

136 (*B N* Chinois 4 407.) Le Pavillon d'étude au milieu du jardin. Dans *La Bonne fortune de l'eau et du poisson*, pièce de théâtre du XVIIIe siècle. édition de 1824.

137 (*B N* Chinois 1 134). Les «Quatre trésors du cabinet d'étude» : papier, pinceaux, encre, écritoire. 1° modèles de papier à lettres anciens (XVIIe siècle) et modernes; 2° pinceaux et manière de tenir le pinceau; 3° encres. Collection de dessins pour les pains d'encre Tch'eng che mo yuan, XVIIe siècle; 4° écritoire.

138 (Musée Cernuschi). Porte-pinceaux, pose-pinceaux, verseuse à eau pour délayer l'encre, presse-papier.

139 Cachets et empreintes de cachets, cire à cachets.

PEINTURES.

Peintures de Touen-houang.

140 (Musée Guimet). Seigneur des mondes, aux mille bras, datée de 943.

141 (*B N* Pelliot Chinois 4519). Mandala.

142 (*B N* Pelliot Thibétain 0821). Vaiçravana avec inscription en khotanais.

143 (*B N* Pelliot Chinois 4518). Ermite portant sur son dos une charge de livres.

144 (Musée Guimet). Tch'en Tao-fou. Oiseau sur un rocher. Peinture monochrome sur papier, datée 1544. Un chant écrit de la main du peintre Wen Tcheng-ming a été ajouté en 1548.

145 (Musée Guimet). Tou Ta-cheou. Orchidées. Peinture monochrome sur papier. A la partie supérieure du rouleau : « Ballade des orchidées » calligraphiée par le peintre, datée 1558.

146 (Musée Guimet). Yun Cheou-p'ing. Bambous sous la pluie. Peinture monochrome sur papier. XVIIe siècle.

CORÉEN, JAPONAIS, ANNAMITE.

Les Coréens ont reçu leur civilisation de la Chine dès les premiers siècles de notre ère. L'écriture chinoise y est restée l'écriture savante et officielle. Au VIIe siècle un système de signes surajoutés aux caractères chinois permettait de rétablir l'ordre coréen de lecture des mots. Dans la première moitié du XVe siècle fut inventée l'écriture coréenne dite « on-mun »; la structure du syllabaire ou « pan tjyel » est inspirée du système sanskrit.

On trouve en Corée de magnifiques éditions purement chinoises, des textes en caractères chinois avec prononciation sino-coréenne et traduction en coréen, notées grâce aux lettres de l'« on-mun ». Des textes entiers sont écrits en « on-mun », dans d'autres on fait suivre les caractères chinois de désinences notées au moyen de signes de cet alphabet.

De la Corée, le Japon reçut l'héritage de la Chine, et en prit aussi l'écriture. A l'emprunt pur et simple de la langue écrite et

de l'écriture chinoises succèdent diverses phases d'adaptation de l'écriture chinoise à la langue japonaise. De l'emprunt sans règle fixe des caractères avec leur seule valeur phonétique, ne sort qu'un syllabaire confus ; on emprunte alors les caractères pour leur sens, avec une prononciation chinoise japonisée ou une prononciation purement japonaise. Mais, pour répondre aux besoins d'une langue à désinences, on en revient au syllabaire et on le perfectionne en simplifiant les caractères chinois. La tradition attribue au bonze Kibi Daijin (VIIIe s.) l'invention du «kata-kana» (n° 157), syllabaire qui ne conserve qu'une partie (*kata* = côté) des caractères chinois les plus courants, et à un autre bonze, Kûkai (IXe s.), la formation d'un deuxième syllabaire, mieux adapté aux formes cursives de l'écriture au pinceau, le *hira-gana* (*hira* = facile) et tiré de la forme cursive abrégée de 47 caractères chinois. Le classement des lettres suivait l'ordre du syllabaire sanskrit. Dès le Xe siècle, de grandes œuvres sont écrites ainsi, dans la langue de l'époque.

Des deux possibilités d'écriture : 1° écriture uniquement syllabique ; 2° écriture dans laquelle les caractères chinois figurent l'idée, tandis que désinences et postpositions sont en kana, c'est cette dernière solution qui a été adoptée le plus souvent.

Les Annamites, eux aussi, firent du chinois leur langue littéraire et officielle. Dès la fin du XIIIe siècle, la langue vulgaire fut écrite en *chû nôm,* caractères chinois surtout utilisés pour leur valeur phonétique ou combinaisons de deux caractères chinois, l'un indiquant le sens et l'autre la prononciation. Il y a deux siècles, les missionnaires d'origine portugaise, établis au Tonkin, imaginèrent, d'après l'alphabet latin, l'alphabet *quôc ngu,* dont l'emploi est général maintenant.

Coréen.

147 (*B N* Coréen 1). La «Petite Étude» de Tchou Hi, avec commentaires. Texte chinois gravé par ordre royal et présenté au trône en 1444. Les disciples reçoivent les ordres du maître, installé à sa table de travail.

148 (*B N* Coréen 48). Caractères capables de se reproduire indéfiniment. Catalogue des 15.000 caractères mobiles fondus au palais royal en 1794.

149 (*B N* Coréen 3). «Texte des mille caractères». Textes mandchou et chinois imprimés l'un au-dessus de l'autre. Le texte coréen a été

écrit à l'encre rouge à côté du texte mandchou. Impression de l'extrême fin du XVIe siècle.

150 (*B N* Coréen 40). Description de la ville de Syou-ouen, de ses monuments et des fêtes qui y sont données. Texte manuscrit en *on mun* et peintures. Fin du XVIIIe siècle.

151 (*B N* Coréen 105). Syllabaire coréen imprimé en trois couleurs : bleu, vert, rose.

152 (*B N* Coréen 14). Piété filiale du sieur Kim. Roman coréen. XIXe siècle. Textes chinois et coréens, la gravure représente une cérémonie au tertre funéraire.

Japonais.

153 (*B N* Chinois 10859). Commentaire du prince Shôtoku (574-621) au Lotus de la Bonne Loi. Texte chinois. Reproduction du manuscrit autographe. Quatre rouleaux.

154 (*B N* Japonais 272.1). Vie de Çakyamuni, existence antérieure à sa naissance, son expérience de la vie humaine et comment il arriva à l'état de Buddha. Reproduction d'un fragment du plus ancien rouleau peint du Japon. VIIIe siècle.

155 (*B N* Japonais 248). Liste des bonzes défunts d'un temple de Kyôto. 160 panneaux d'invocations à Amida et portraits de prélats. Livre plié en éventail, papier brillanté au mica, tranches de différents tons d'or appliqué en nuages. Couverture de carton laqué noir. XVIIIe siècle.

156 (*B N* Japonais 465.3). Nihon shoki. Anciennes chroniques du Japon depuis les origines jusqu'à la fin du VIIe siècle rédigées en 720. Reproduction de fragments d'un exemplaire de la fin du IXe siècle ou du début du Xe siècle. L'ordre de lecture des caractères est indiqué, ainsi qu'une notation juxta-linéaire en kata-kana.

157 (*B N* Japonais 457). Encyclopédie des caractères chinois groupés par matières, avec leur prononciation en kata-kana. Reproduction d'un manuscrit du XIIe siècle.

158 Évangile selon Saint-Jean. Texte imprimé en «kata-kana».

159 (*B N* Japonais 449). Anthologie de poètes japonais composée au début du XIIIe siècle. Reproduction d'un manuscrit attribué à Nijo Tamechika (début du XIVe siècle), caractères chinois cursifs et hira-gana mêlés.

160 (*B N* Japonais 459.1). Tosa nikki. Journal de voyage de la province de Tosa à Kyôto par Ki no Tsurayuki (883-946). Reproduction du manuscrit dit de Fujiwara Sadaie, poète célèbre, qui l'aurait copié en 1235.

161 (*B N* Japonais 444). Notes d'oreiller de Sei Shônagon (fin du Xe siècle). Reproduction d'un manuscrit du XVIIe siècle.

162 (*B N* Estampes D *d* 5 in 4°). Isse monogatari. Édition illustrée de 1608, du célèbre roman historique japonais, tirage sur papiers teintés blanc, ocre, bleu pâle.

163 (*B N* Japonais 389). Conte du pêcheur Urashimataro. Impression populaire du XVIIᵉ siècle.

164 (*B N* Estampes D *d* 13-14, in-4°). Soga monogatari, roman historique. Édition populaire de 1663, les gravures sont rehaussées de couleurs ajoutées à la main.

165 (*B N* Estampes D *d* 122, in-4°). Collection de cent poèmes illustrés par Masanobu. Les poèmes sont disposés avec fantaisie dans le décor du tableau. Moitié du XVIIIᵉ siècle.

166 (*B N* Estampes D *d* 642, in-4°). Album de croquis sur le thème des «hira-gana». En haut le caractère, en bas le dessin inspiré par son mouvement. École de Hokusai. XIXᵉ siècle.

167 (Musée Guimet). Shigure monogatari. Contes des averses. Copie en hira-gana, ornée de miniatures de l'école Tosa, d'une œuvre du XVᵉ siècle. Vers 1850 (?).

168 (Musée Guimet). Bunshô, roman du début de l'époque Ashikaga (XVᵉ siècle). Manuscrit en hira-gana très cursif sur papier orné de dessins d'or. XIXᵉ siècle (?).

169 Les «Cent poètes» classiques du Japon. Rouleau peint. XIXᵉ siècle.

170 (Musée Guimet). Écritoire en forme d'éventail. Laque noire ornée à l'extérieur de trois papillons. Signature de Sakai Hôitsu (1761-1828). A l'intérieur, décor d'éventail en papier fort gaufré et colorié, attribué à l'atelier de Kôrin. La verseuse à eau est signée Taneyoshi.

171 (Musée Cernuschi). Nécessaire à écrire portatif, bronze doré aux armes des Tokugawa.

Annamite.

172 Principes du christianisme. Ouvrage de propagande imprimé en «chû nôm». 1829.

ÉCRITURES APPARENTÉES AU CHINOIS.

Dans les régions limitrophes de la Chine, d'autres écritures se rattachent moins directement au système idéographique chinois.

Au Nord-Ouest, dans le royaume des *Hsi-Hsia* ou *Si-Hia* (nom chinois), connus aussi sous le nom de *Tangout* depuis Marco Polo, on rechercha les livres chinois, on les imprima et les caractères de l'écriture nationale, dont il nous reste quelques beaux témoins,

ressemblent étrangement à des caractères chinois surchargés de traits.

Au Sud et au Sud-Ouest, les *Lolo* ont une écriture syllabique dérivant sans doute d'une adaptation des caractères chinois.

Si-Hia.

173 (Musée Guimet). Essence de la Sagesse bouddhique. *Prajnâpâramitâ.* Manuscrit Si-hia en caractères d'or sur papier bleu foncé, environ XIIe siècle.

174 et 174 *bis* (Musée Guimet). Deux cachets Si-hia en bronze, environ XIIe siècle.

Lolo.

175 (*B N* Indochinois 244). Manuscrit lolo écrit entre des colonnes tracées à l'encre rouge.

176 (*B N* Indochinois 247). Manuscrit lolo écrit entre des colonnes tracées à l'encre rouge. Peintures dans les marges.

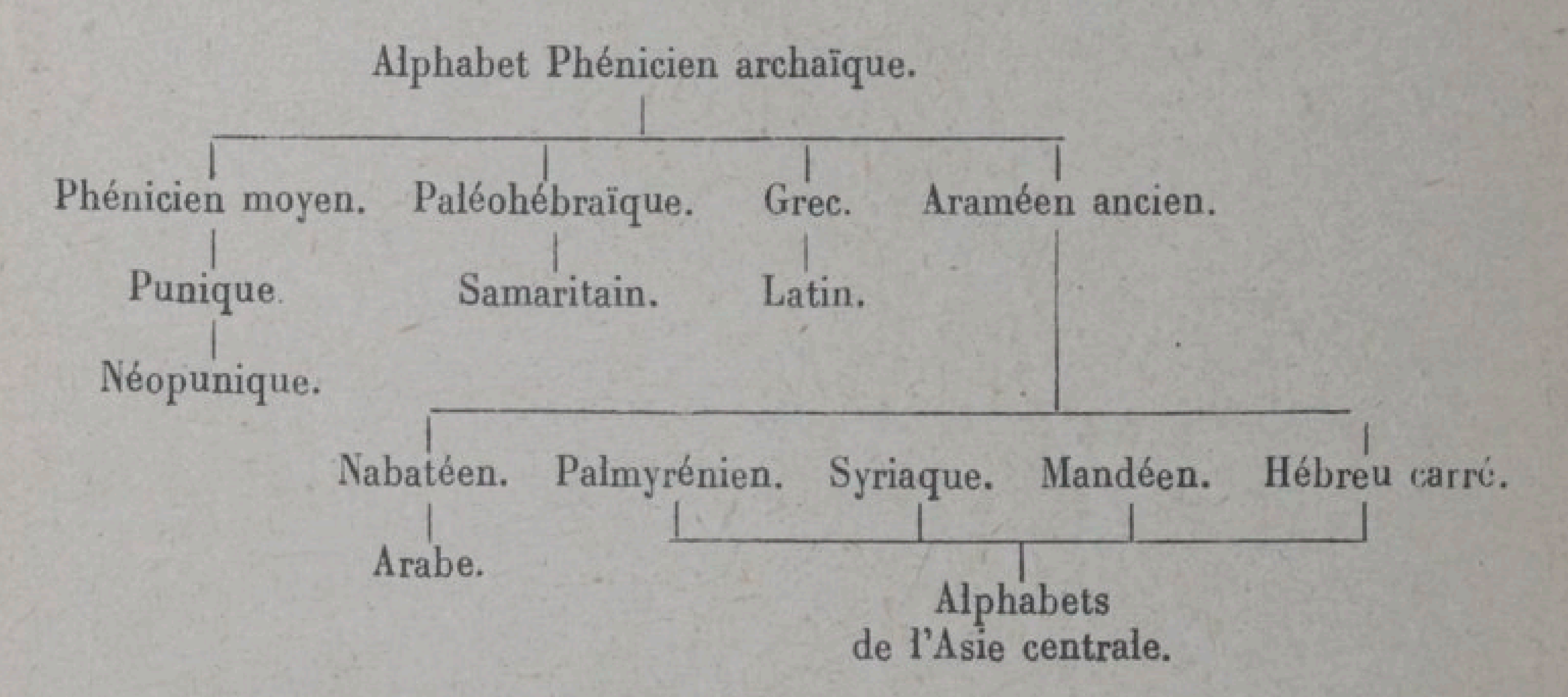
177 Estampage d'une inscription rupestre (Yun-nan) 1533. C'est un des plus anciens documents lolo.

SECTION V.

LES ÉCRITURES SÉMITIQUES CONSONANTIQUES.

Les écritures sémitiques présentent cette particularité qu'elles sont consonantiques, c'est-à-dire qu'au moins en principe elles n'enregistrent que les consonnes, sans doute parce que les consonnes, dans les langues sémitiques, constituent le squelette du mot, ce à quoi s'attache le sens. La notation des voyelles y est tardive, irrégulière, imparfaite. A partir du 1er millénaire, avant notre ère, toutes les écritures nord-sémitiques dérivent de l'écriture phénicienne, mais celle-ci a été précédée, au IIe millénaire, par une série d'ébauches sans lendemain. Parmi ces dernières, il convient de citer l'écriture ougaritique (Ras Shamra), qui offre cette particularité curieuse, qu'elle emprunte sa forme matérielle (signes en forme de clous imprimés sur des tablettes d'argile) à l'écriture suméro-accadienne (qui est à la fois idéographique et syllabique), tandis que, par sa conception, elle est presque intégralement consonantique (n° 178).

L'écriture phénicienne a été inventée, semble-t-il, peu avant le début du 1er millénaire avant notre ère. Le tableau ci-dessous résume sa filiation.



L'écriture phénicienne archaïque a un ductus mou, car on écrivait surtout au pinceau sur papyrus. L'écriture monumentale postérieure, à l'imitation du grec, devient plus anguleuse. L'écriture punique, employée dans le monde carthaginois, est tracée avec un calame fendu : elle a des formes allongées, avec des pleins et des déliés : elle disparaît peu après la chute de Carthage (146 avant notre ère) pour faire place à la néopunique, qui souvent est d'un tracé négligé et crée beaucoup de confusions.

L'écriture paléohébraïque, utilisée par les Hébreux jusqu'en 586 avant notre ère, est voisine de la phénicienne ; elle se retouve ultérieurement sur les monnaies hasmonéennes ; l'écriture samaritaine en est dérivée.

A. — L'ÉCRITURE PHÉNICIENNE.

178 (*M L*). Tablette de Ras Shamra contenant des prescriptions rituelles Langue ougaritique et écriture cunéiforme alphabétique. Vers 1400 avant notre ère.

179 (*M L*). Inscription de Masoub, en 221 avant notre ère. Dédicace d'un portique à Astarté. Phénicien moyen.

180 (*M L*). Fragment d'un tarif des sacrifices provenant de Carthage Punique. IVe siècle (?) avant notre ère.

181 (*M L*). Stèle votive provenant de Constantine. Aux environs de 100 (?) avant notre ère. Néopunique.

B. — L'ÉCRITURE PALÉOHÉBRAÏQUE.

182 (*C M*) Cachet hébraïque, au nom de Abdayyâ « Serviteur du faucon (?) » La quatrième lettre est un alef inversé par méprise. Paléohébraïque (Rep. E. S. 616).

183 (*C M*). Cachet hébraïque, au nom de Yahmolyahu (fils de) Maaséyahu Paléohébraïque (Rep. E. S. 1270).

184 (*B N*). Codex parchemin. Pentateuque samaritain. Texte hébreu en caractères samaritains. Xe ou XIe siècle de notre ère.

C. — L'ÉCRITURE ARAMÉENNE ANCIENNE ET MOYENNE.

185 (*C M*). Cachet en agate, avec légende en écriture araméenne (*C I S* II 93).

186 (*C M*). Cachet en chalcédoine, avec légende en écriture araméenne (*C I S* II, 103).

187 (*C M*). Drachme d'argent, avec légende en nabatéen «Obodat, roi de Nabatène. An 17. Vers 30 avant notre ère. C'est de l'écriture nabatéenne qu'est sortie l'écriture arabe.

188 Buste palmyrénien, au nom de Malikou, fils de Siméon, fils de Bôrrephâ. Prêté par M. Dupont-Sommer. Vers 130 ou 140 de notre ère.

D. — L'ÉCRITURE SYRIAQUE.

L'écriture araméenne, issue de l'alphabet phénicien, devint une des écritures officielles de l'empire des Achéménides et conserva à ce titre, durant plusieurs siècles, une unité remarquable; écrite avec un calame court et large, elle a un tracé trapu, simplifié, et ouvre les boucles des lettres par le haut. Après la conquête d'Alexandre, elle se fractionne en multiples écritures nationales, dont le ductus varie selon le matériel scripturaire employé; on notera les courbes et les fioritures du palmyrénien et du nabatéen, dues probablement à l'usage du pinceau ou d'un calame fin et souple.

L'écriture syriaque, dérivée de l'araméenne, se présente sous plusieurs formes : l'estranghélo, la plus ancienne; le serto, cursive postérieure; la nestorienne, légèrement évoluée par rapport à l'estranghélo; la syro-palestinienne (ou christo-palestinienne), plus aberrante. Toutes ont en commun l'abondance des ligatures.

La vocalisation est indiquée sporadiquement au moyen soit de *matres lectionis*, soit de points diacritiques. Ultérieurement on a eu recours à des systèmes de notation intégrale des voyelles, utilisant soit des signes dérivés des lettres grecques (massore occidentale), soit des groupes de points (massore orientale).

189 (*B N* Syr. 296). Codex vélin. Fragments des évangiles selon la Peshittâ. Écriture estranghélo, avec quelques gloses en serto. Environ 480 après notre ère.

190 (*B N* Syr. 33). Évangile-lectionnaire selon la Peshittâ, avec les Canons d'Eusèbe. Miniatures. Estranghélo, VIIe ou peut-être VIe siècle. Le folio 3-4 représente l'Annonciation.

191 (*B N* Syr. 341). Codex vélin. Ancien et Nouveau Testament, orné de 24 miniatures. Estranghélo, VIIe-VIIIe siècle. Le folio 46 représente Job avec sa femme et ses amis.

192 (*B N* Syr. 64). Codex vélin, donnant un exemple de massore occidentale, avec écriture estranghélo. XIe siècle.

Noter que les points diacritiques sont, selon leur fonction, rouges ou noirs (cf. anciens manuscrits arabes).

193 (*B N* Syr. 355). Codex vélin. Évangéliaire selon la Peshittâ, orné de dix miniatures. Estranghélo. XIe-XIIe siècle.
Folio 1 *v* : croix syriaque; folio 2 *r* : présentation de Jésus au Temple.

194 (*B N* Syr. 112). Pontifical selon le rite jacobite, orné de sept miniatures. Écriture serto. Daté de 1239.
Folio 69 : consécration des évêques.

195 (*B N* Syr. 299). Codex papier. Lexique syriaque de Isho bar Ali. Le texte arabe est transcrit en serto (c'est ce qu'on appelle le karshuni). Daté de 1499.
Folio 204 *v* : carte géographique;
Folio 205 *r* : plan du tabernacle des Hébreux.

196 (*B N* Syr. 24). Codex papier. Psautier du Malabar en écriture nestorienne, avec vocalisation orientale (par points). XVIIIe siècle.

E. — LES ÉCRITURES ARAMÉENNES DE MÉSOPOTAMIE.

L'écriture mandéenne a été utilisée en Basse-Mésopotamie.

197 (*M L* A O 2629). Bol magique portant une inscription mandéenne (Lidzbarski, *Ephemeris* . . , I, p. 102 et suiv.). VIe ou VIIe siècle (?) de notre ère.
Incantation pour lier Abougdana, le prince des démons.

198 (*B N* Sab. 1). Codex papier, contenant le Ginza ou «Trésor», livre sacré des Mandéens, appelé aussi autrefois «Livre d'Adam», «Grand Livre», etc. Écrit en 1560.

199 (*M L* A O 17284). Bol magique, en langue araméenne et en écriture dite manichéenne. Publié par Allotte de la Fuye (*C R A I*, 1924, p. 388 et suiv.). V^e ou VIe siècle (?).

F. — L'HÉBREU CARRÉ.

L'écriture, appelée assez improprement manichéenne, a été employée pour noter soit un dialecte araméen de Mésopotamie, soit des langues non sémitiques de l'Asie centrale.

L'écriture dite hébreu carré, issue d'une cursive araméenne, doit être soigneusement distinguée de la paléohébraïque (cf. *supra*). Employée pour la transcription de l'Ancien Testament, elle n'a subi que peu de changements à travers les âges; mais il en est sorti, pour les commentaires et les textes profanes, une cursive, qui aboutit à l'écriture rabbinique.

La vocalisation a été notée au moyen de trois systèmes différents : système palestinien (le plus ancien); système babylonien ou supralinéaire, système de Tibériade (le seul employé actuellement).

200 (*M L* A O 2099). Bol magique, portant une inscription en langue hébraïque et en écriture dite hébreu carré. VIIe ou VIIIe siècle (?).

200 *bis* (Bibliothèque de l'Institut, *mss* n° 3381, chemise XI). Fragments de textes en hébreu carré, provenant de la «guéniza» du Caire.

201 (*B N* Hébreu 7). Codex parchemin, contenant l'Ancien Testament, accompagné de la massore. Originaire de Provence. Daté de 1299. Pages 12-13 : objets sacrés du temple.

202 (*B N* Hébreu 230). Codex parchemin et papier. Commentaire sur le Pentateuque, par Rabbi Ahron, auteur caraïte du XIIIe siècle, Écriture caraïte d'Orient, XIVe siècle.

203 (*B N* Hébreu 657). Codex parchemin. Rituel des Juifs de Fez, 1401.

204 (*B N* Hébreu 669). Codex parchemin. Livre des Croyances, par R. Saadia Gaon, fils de Joseph. Allemagne, XIVe siècle.

205 (*B N* Hébreu 712). Codex parchemin. Livre dit de Joseph le Zélateur. Controverses avec des chrétiens. Nord de la France, fin du XIIIe siècle.

206 (*B N* Hébreu 1009). Codex parchemin. Commentaires d'Averroès. Texte arabe en caractères hébreux. Espagne, 1402.

207 (*B N* Hébreu 1331). Codex parchemin. Rituel pour les prières. Les prières sont pourvues de la ponctuation babylonienne, tandis que les textes empruntés à l'Ancien Testament sont accompagnés de la ponctuation de Tibériade.

208 (*B N* Hébreu 1325). Rouleau de synagogue en ivoire.

G. — L'ÉCRITURE ARABE.

L'écriture arabe s'est répandue avec la religion musulmane sur une fraction considérable de l'ancien monde. Les peuples musulmans parlant des langues autres que l'arabe l'ont même adoptée pour leur propre usage, en lui faisant subir l'adaptation nécessaire : c'est en caractères arabes que l'on écrit le persan, l'afghan, l'ourdou et certaines langues de l'Afrique noire, et dans certains cas le malais et le malgache, et ce n'est qu'à une date toute récente que le turc et le berbère ont cessé d'être transcrits au moyen de ces caractères.

L'art de l'écriture a tenu dans la civilisation musulmane une

place d'une importance exceptionnelle. Il n'a pas été seulement l'instrument de diffusion du livre sacré et d'une production littéraire et scientifique abondante et variée, mais encore un des éléments constitutifs fondamentaux de l'art musulman : très vite l'écriture s'est transformée en ornement (nos 217-221); la recherche du bon augure a fait charger de formules propitiatoires les objets usuels, et les vêtements eux-mêmes, qui souvent ne portent d'autre décor qu'une inscription (nos 218 et 224). L'usage de ce décor épigraphique reste typique de l'art de l'Islam. D'autre part la calligraphie a suscité une véritable passion : on a collectionné les autographes d'artistes fameux comme nous faisons des tableaux (nos 229, 248). C'est à la Cour des Timourides de Perse que les arts du livre ont atteint leur apogée (nos 240, 244-246).

Dérivé de l'écriture nabatéenne (cf. n° 187), l'arabe, comme celle-ci, s'écrit de droite à gauche. Il ne note que les consonnes et les voyelles longues. D'autre part, des consonnes différentes sont figurées par le même signe. Pour remédier à ces graves inconvénients on a choisi très tôt d'ajouter au-dessus et au-dessous des caractères des points diacritiques qui différencient les consonnes (n° 216) et des signes notant les voyelles brèves (n° 215) : points et signes ont été fréquemment omis dans l'écriture cursive (nos 212, 230, 235), ce qui est une source d'obscurité.

L'écriture arabe se présente sous deux types principaux :

1° Le *coufique* (du nom de la ville d'al-Koufa, en Irak, où s'est formé le genre de calligraphie représenté par les nos 214, 215, caractérisé par une ligne de base horizontale sur laquelle les caractères s'implantent verticalement; son usage est pratiquement resté limité aux copies du Coran et à l'épigraphie. D'une forme cursive du coufique (n° 212) dérive l'écriture maghrébine (nos 213, 236).

2° Le *neskhi* (proprement *qalam an-naskh,* « écriture de copiste »), dans lequel la ligne de base se fractionne en menus éléments incurvés et où les caractères connaissent divers modes d'implantation. C'est l'écriture courante en Orient depuis le haut moyen âge. Le *sulus* (« écriture au tiers ») est une variété du neskhi, plus grasse. C'est chez les Turcs ottomans que la calligraphie en neskhi et en sulus a atteint sa perfection (nos 222-223, 226).

Le *nesta'liq* (écriture « neskhi suspendue »), inventé au début du xve siècle par un calligraphe de Tabriz (Perse du Nord), est

caractérisé par l'allongement curviligne de ses pleins et le tracé descendant des caractères : il est devenu l'écriture favorite de la Perse et de l'Inde (n°s 227-228). Le *divani*, l'écriture «des bureaux», n'est guère sorti de l'usage des chancelleries (n°s 231-232).

En sus de ces types usuels et représentatifs, l'écriture arabe a connu bien d'autres aspects spéciaux ou de fantaisie qui n'offrent qu'un intérêt épisodique (n° 233). Actuellement se dessine dans les pays de langue arabe une tendance vers une réforme de l'écriture, qui lui permette de noter plus complètement les sons et l'adapte mieux aux exigences de la typographie; les Turcs ont abandonné l'usage de l'alphabet arabe pour celui de l'alphabet latin.

209 Calames. Roseaux taillés prêts pour l'emploi. La taille à donner aux becs varie selon le type d'écriture.

a. — *Textes arabes.*

210 (Collection J. David-Weill). Omoplate de mouton inscrite. Aux débuts de l'Islam, en raison de la cherté du papyrus et du parchemin, les matières les plus diverses ont reçu des textes écrits : tessons de poteries, feuilles de palmier, plaques de marbre, etc. On sait que certains versets du Coran ont été, du temps de Mahomet, notés sur des omoplates de mouton et de chèvre. Le document analogue présenté ici, qui provient d'Égypte, porte, en écriture cursive du début du IXe siècle, des comptes personnels.

211 (Collection J. David-Weill). Lettre missive sur étoffe. Fragment d'étoffe de lin portant le début d'une lettre privée. Égypte, fin du IXe siècle.

212 (*M L* 6377 B). Lettre officielle sur papyrus. Cursive primitive. Document daté moharram 132, 135 ou 138 de l'hégire (août 749, juillet 752 ou juin 755), de provenance égyptienne. Ni points diacritiques, ni voyelles.

213 (*B N* Arabe 389). Copie du Coran en lettres d'argent sur papier pourpre. Écriture maghrébine. Manuscrit du XIVe siècle, probablement copié à Grenade. Écriture usuelle de l'Espagne musulmane et de l'Afrique du Nord. Points diacritiques; signes indiquant les voyelles. Des motifs dorés séparent les groupes de cinq et de dix versets. — Comparer avec le n° 212 et le n° 236.

214 (*B N* Arabe 336). Copie du Coran sur parchemin. Écriture coufique. Exemplaire donné, selon la note en écriture cursive portée en marge, à la grande mosquée d'Al-Fostat (le Vieux Caire) en 329 de l'hégire (940), mais le manuscrit est très antérieur à cette date. Remarquer l'épaisseur accentuée et constante du trait, qui semble attester une

influence de l'écriture syriaque; aucun point diacritique. Les groupes de quatre barres séparant les versets, tout comme les points rouges indiquant les voyelles (réduits à des traces), sont des additions postérieures.

215. Page de Coran sur parchemin. Écriture coufique. Date probable : vers 750. Même écriture, en calligraphie soignée : noter la netteté et la régularité du trait, l'étirement de certaines lettres. Les caractères sont régulièrement espacés, qu'ils appartiennent à un même mot ou à deux mots voisins. Voyelles indiquées par des points rouges. Format allongé transversalement, de règle dans les plus anciens Corans.

216 (*M L*). Borne milliaire en calcaire. Écriture coufique simple, gravée. Trouvée sur la route de Jérusalem à Ramleh.

Au nom du calife omayyade 'Abdalmalik (65-85 de l'hégire, 685-705 C.) Variante épigraphique de l'écriture coufique (n°s 214-215) : simplicité absolue. A la dernière ligne, le mot indiquant le nombre des milles a été pourvu de points diacritiques en forme de petits traits, pour éviter l'amphibologie.

217 (École nationale des Langues Vivantes). Coufique simple, en relief. Fragment de l'inscription qui se déroulait au sommet des murs de la mosquée d'Ibn Touloun, au Vieux-Caire (IXe s. C.). Le trait garde une épaisseur constante et la forme des lettres reste simple, mais des empattements triangulaires chargent leurs extrémités.

218 (*M L* A A 56). Décor épigraphique. Coufique ornemental. Assiette de Samarqand (Xe s.). Pas d'autre décor que l'inscription dont les lettres ont reçu une forme étudiée (noter celles dont les éléments se tressent les uns dans les autres). Traduction : «La science, au début sa saveur est amère, mais à la fin elle est plus douce que le miel. Paix!».

219 (École nationale des Langues Vivantes). Épitaphe. Coufique à tendance ornementale. Le Caire (421 de l'hégire–1030). Recherche de l'effet décoratif par le dessin donné aux caractères et les inflexions semi-circulaires de la ligne de base.

220. Inscription sur pierre. Coufique fleuri (photo). Diyarbekir (Haute-Mésopotamie), an 559 de l'hégire (1163-1164). Le résultat final de l'évolution du coufique épigraphique : les caractères ont reçu des formes ornementales, se tressent les uns dans les autres et des entrelacs floraux se déroulent entre leurs hampes.

221. Inscription sur pierre. Coufique fleuri (photo). Mayyafariqin (Haute-Mésopotamie), entre 581 et 589 de l'hégire (1185-1193). Même type d'écriture : caractéristiques encore plus affirmées.

222 (*B N* Arabe 418). Copie du Coran sur papier de chiffons. Écriture neskhi. Exemplaire daté 1003 de l'hégire (1594), donné par le grand-vizir ottoman Sinan-pacha à la mosquée créée dans une ville de Hongrie nouvellement conquise. Écriture menue, dans le goût de l'époque, mais d'une belle qualité; points diacri-

tiques, signes des voyelles. Le texte donne le début du chapitre II du Coran, écrit sur fond d'or et relevé d'enluminures.

223 (*B N* Arabe 4648). Modèle de calligraphie. Écriture neshki. Exécuté en l'an 1100 de l'hégire (1688-1689) par un calligraphe de Stamboul pour les enfants du grand vizir Moustafa-pacha Keuprulu. Les proportions à donner aux lettres sont indiquées par des points identiques à ceux qui servent à différencier les consonnes.

224 (*M L* Inv. 7461). Inscription ornementale de bon augure. Neskhi. Égypte, XIIIe-XIVe siècle. Plaque d'ivoire provenant d'un coffret et portant une inscription sur décor floral souhaitant au propriétaire «puissance perpétuelle et bonheur constant».

225 (*B N* Arabe 5844). Copie du Coran sur papier de chiffons. Écriture sulus. Fascicule d'un exemplaire de grand luxe, donné par le sultan d'Égypte Barqouq (784-801 de l'hégire, 1382-1398) à une mosquée du Caire. L'aspect est plus gras que celui du neskhi, les proportions des lettres différentes; points diacritiques et signes de voyelles. Motifs dorés séparant les versets et indiquant le sectionnement du texte pour la récitation.

226 (*B N* Arabe 6081). Modèles de calligraphie. Écriture sulus. Exécutés au XVIIe siècle, à Stamboul, par un personnage attaché à la mosquée de Sainte-Sophie.

227 (*B N* Arabe 6715). Texte calligraphié avec des encres de diverses couleurs. Écriture nesta'liq. Exécuté à Ispahan en 1012 de l'hégire (1603-1604) sur une feuille se pliant en paravent. Remarquer la différence d'épaisseur entre les pleins et les déliés et le tracé descendant de chaque groupe de caractères. Reliure de laque peinte.

228 (*B N* Suppl. persan 786). Anthologie poétique de poche. Écriture nesta'liq. Manuscrit de luxe, orné sur les marges de fleurons d'or. Perse, XVIe siècle.

229 (*B N* Suppl. persan 392). Page d'album d'autographes. Écriture *chikesté* («brisée»), variété du *nesta'liq* employée en Perse. Autographe sur papier veiné avec paillettes d'or, daté 1182 de l'hégire (1768).

230 (*B N* Suppl. persan 1630). Décret royal. Neskhi cursif soigné; sceau avec légende en neskhi carré. Édit du sultan mongol de Perse Ahmad Djelaïr rendu à Tabriz, le 22 dhou-l-qa'da 772 (26 mai 1372) en faveur d'une fondation pieuse. Noter l'espacement considérable des lignes, la souplesse du trait et les nombreuses ligatures; absence totale de points diacritiques. L'emploi du sceau frotté de cinabre relève de l'usage de la chancellerie des grands khans mongols de Chine et le type d'écriture employé dans la légende vise à se rapprocher des caractères carrés des sceaux chinois (cf. n° 262). Au verso, deux lignes en mongol en caractères ouigours.

231 (*B N* Suppl. turc 818). Lettre officielle. Écriture divani. Lettre du

sultan ottoman Suleïman II «le Magnifique» au roi de France François I[er], datée de la première décade de dhou-l-qa'da 947 (27 février-8 mars 1541), annonçant que la flotte turque a appareillé pour la Méditerranée occidentale, sous le commandement de Khaïreddin Barberousse, pour attaquer les Impériaux. Noter l'enchevêtrement et les formes contournées des lettres, et le tracé ascendant de chaque groupe de caractères et des lignes d'écriture. En lettres d'or, le monogramme (*toughra*) du sultan.

232 (*B N* Suppl. turc 319). Décret impérial. Écriture divani. Firman du sultan Ibrahim II, daté du 2 rabi' II 1055 (28 mai 1645), relatif à l'établissement d'un consul français à Stamboul. Monogramme doré et enluminé.

233 et 233 *bis* (*B N* Arabe 399 et 5102). Copies du Coran de petit format, destinées à être portées comme talisman. L'une est renfermée dans son étui original. La seconde, en écriture microscopique, forme un rouleau de plus de 5 mètres de long (Perse, XVIII[e] s.).

234 (*B N*. Malayo-polynésien 25). Manuscrit arabico-malgache. Textes magiques. Manuscrit apporté en France en 1742.

b. — *Ouvrages techniques illustrés.*

235 (*B N* Arabe 5974). Traité de géométrie. Neskhi cursif. Traduction arabe des «Sphériques» de Théodose de Bithynie. Copie faite en 722 de l'hégire (1322) à Soultanieh (Perse septentrionale). Écriture courante ; absence presque complète de points diacritiques.

236 (*B N* Arabe 2221). Carte géographique. Écriture maghrébine. Carte de la Sicile. Description du monde composée à Palerme au milieu du XII[e] siècle, pour le roi normand de Sicile Roger II, par le géographe arabe al-Idrisi. Manuscrit du XIII[e] siècle. Comparer avec le n° 237.

237 (*B N* Suppl. turc 956). Instructions nautiques pour la Méditerranée. Écriture neskhi. Carte de la Sicile. Ouvrage composé par l'amiral ottoman Piri-reïs et achevé en 930 de l'hégire (1523).

238 (*B N* Suppl. turc 242). Ouvrage d'astrologie. Copié en 990 de l'hégire (1582) pour une fille du sultan ottoman Mourad IV. La vallée des diamants : pour les récolter on y jette des quartiers de viande auxquels s'attachent les pierres et que des aigles viennent enlever (voir *Les voyages de Sindbad le marin*, dans les «Mille et une nuits»). Le démon de l'ouragan flanqué de deux démons, dont la bouche crache le vent, et le talisman pour le conjurer.

239 (*B N* Suppl. turc 693). Traité de chirurgie. Écriture neskhi. Bonne écriture courante. Manuscrit autographe offert au sultan ottoman Mehmet II, le conquérant de Constantinople, en 870 de l'hégire (1465-1466). Les deux figures représentent le traitement de l'hydropisie par cautérisation (les endroits à cautériser sont désignés par des points noirs) ; à gauche, en bas, détail de l'instrument.

240 (*B N* Arabe 5036). Ouvrage d'astronomie. Écriture neskhi. Figures de constellations et tables astronomiques. Catalogue des étoiles, composé au xᵉ siècle : copie exécutée pour la bibliothèque du prince de Samarqand Oulough-Beg (m. en 853 de l'hégire, 1449), petit-fils de Tamerlan et lui-même auteur de tables astronomiques. La constellation du Cocher : chacune de ses étoiles est représentée par un petit disque numéroté.

c. — *Enluminure, miniature, reliure.*

241 (*B N* Arabe 5847). Manuscrit arabe illustré. Écriture neskhi. Les «séances» d'Al-Hariri, œuvre fameuse de la littérature arabe. Copie calligraphiée en 634 de l'hégire (1237) par Yahya b. Mahmoud al-Wasiti (d'al-Wasit, en Irak). Miniatures de l'école dite «de Bagdad», à comparer avec les miniatures grecques, coptes et syriaques.

242 (*B N* Suppl. turc 635). Miniature et reliure. Écriture nesta'liq. Manuscrit de luxe, 968 de l'hégire (1561) par Hasan-Mohammad b. Hasan, de Chiraz. Reliure originale. L'ascension nocturne de Mahomet.

243 (*B N* Suppl. persan 1958). Frontispice orné. Manuscrit de luxe de la «Roseraie» de Sa'di, copié à Bokhara, en 950 de l'hégire (1543) par le fameux calligraphe Mir 'Ali de Mechhed pour le prince Mo'izzaddin Abou-l-Ghazi (cf. nº 245). Papier sablé d'or. Enluminure à dominantes bleu lapis-lazuli et or.

244 (*B N* Suppl. turc 316). Miniature de l'école timouride. Copie des œuvres du poète turc Mir 'Ali-Chir Nevâï, en écriture nesta'liq avec encadrement d'or, exécutée à Herat (Afghanistan) par 'Ali Hidjrani en 933 de l'hégire (1526-1527). Le roi sassanide Bahrâm-gour chassant l'onagre.

245 (*B N* Suppl. persan 985). Miniature de l'école timouride. Poème persan de Nizâmi. Manuscrit de grand luxe, copié et enluminé à Bokhara, en 944 de l'hégire (1538), pour le prince Mo'izzadin Abou-l-Ghazi, sur l'ordre du conservateur de sa bibliothèque. Nesta'liq de Mir'Ali (cf. nº 243). Reliure originale ornée de dragons dorés. Le sultan Sandjar arrêtant son cortège pour écouter la requête d'une vieille femme.

246 (*B N* Suppl. persan 775). Miniature et reliure timourides. Herat, xviᵉ siècle. Reliure laquée bleu et or, avec peintures représentant des oiseaux. Cheikhs dans une maison et personnages dans un jardin.

247 (*B N* Suppl. persan 1572). Page d'album. Dessin rehaussé (Perse orientale, xviᵉ s.) : chef turcoman de Transoxiane.

248 *B N* Suppl. persan 129). Reliure de laque : Perse, xviiᵉ siècle. Album groupant des feuillets signés de calligraphes célèbres et des minia-

tures (f° 12 : ours et canards dessinés à la plume, Perse, XVIe s.). Le décor de la reliure témoigne nettement d'une influence chinoise.

249 (*B N*. Suppl. persan 1309). Reliure : Perse, vers 1580.

250 (*B N*. Suppl. persan 2050). Reliures : Perse, XVI-XVIIe siècle.

II. LES ÉCRITURES DE L'ASIE CENTRALE.

Sous l'influence de facteurs politiques, commerciaux et religieux, les cursives araméennes ont pénétré en Asie Centrale et ont servi à noter des langues non sémitiques, de type iranien ou finno-ougrien.

Elles ont été employées tout d'abord dans le royaume arsacide (ou parthe, qui disparaît en 226 de notre ère), puis dans le royaume sassanide (ou perse, que l'invasion arabe détruit en 651). Cette écriture est le pehlevi, attesté sous plusieurs formes (pehlevi arsacide, encore proche de l'araméen — pehlevi sassanide, plus évolué — écriture des manuscrits). Le *pehlevi* est caractérisé par la confusion de certaines lettres et l'emploi de mots araméens, qui jouent le rôle de véritables idéogrammes. Sous la domination des Sassanides, on élabora, pour la transcription des textes sacrés mazdéens, une écriture plus perfectionnée et assurant une notation intégrale des voyelles : c'est l'*écriture avestique* (improprement appelée *zend*).

L'*écriture sogdienne* est également d'origine araméenne. Elle a été employée dans la partie méridionale de la région qui est actuellement le Turkestan russe. Son mécanisme est analogue à celui du pehlevi; elle note d'ailleurs, elle aussi, une langue de type iranien.

Les Ouigours, qui parlaient une langue voisine du turc, ont adopté à leur propre usage l'écriture sogdienne : c'est l'*écriture ouigour*, qui demeura, du XIIIe au XVe siècle, la langue officielle de l'empire mongol.

Mais les Mongols, après avoir hésité quelque temps entre l'influence tibétaine (à laquelle on doit l'écriture 'phags-pa) et la traditionnelle écriture ouigour, cherchent à modifier cette dernière. Successivement, ils élaborent l'*alphabet galik*, puis l'*écriture mongole* proprement dite.

Enfin l'écriture mongole a donné naissance à son tour à l'*écriture mandchou*.

H. LES ÉCRITURES DE L'ASIE CENTRALE.

PEHLEVI

251 (*B N* Suppl. Persan 33). Manuscrit papier. Recueil d'opuscules pehlevi. Fin du XVIIIe siècle.

252 (*B N* Persan 2043). Manuscrit papier. Grand Bundahishn. Copie Tahmuras faite pour J. Darmesteter. Écriture pehlevi. XIXe siècle.

ÉCRITURE AVESTIQUE.

253 (*B N* Suppl. Persan 27). Manuscrit papier, originaire de Sourate, Avesta. Rapporté par Anquetil du Perron. Écriture avestique. 1714.

254 (*B N* Suppl. Persan 29). Manuscrit papier. Avesta. Rapporté par Anquetil du Perron. Écriture avestique, d'un type légèrement différent de la précédente.

255 (*B N* Suppl. Persan 39). Manuscrit papier. Texte avestique avec sa traduction pehlevi. Ayant appartenu à Anquetil. Fin du XVIIIe siècle.

256 (*B N* Suppl. Persan 34). Manuscrit papier. Recueil de prières. Écriture avestique, écriture dite pazend, et nagari occidentale, disposées tête-bêche. 1698. (= n° 179 du nouveau catalogue).

257 (*B N* Suppl. Persan 37). Manuscrit papier. Minokhired. Écriture dite pazend et nagari. XVIe et XVIIe siècles.

258 (*B N* Nlles acq.8878). Manuscrit papier. Notes personnelles d'Anquetil du Perron.

SOGDIEN

259 (*B N* Sogd. 1). Feuille de papier jaunie. Texte bouddhique. Écriture sogdienne. IXe-Xe siècles.

260 (*B N* Sogd. 13). Fragment d'un rouleau de papier. Texte épique. Écriture sogdienne. IXe-Xe siècles.

OUIGOUR

261 (*B N* Suppl. Turc 190). Langue turque, écriture ouigour. Récit de l'ascension nocturne de Mahomet, copié à Hérat par le calligraphe Mélik Bākhchi en 840 de l'hégire (= 1436), acheté à Stamboul pour la bibliothèque de Colbert, en 1672, par Antoine Galland, le traducteur des «Mille et une nuits». — F. 43 *b* : Mahomet devant les 70.000 tentes sous lesquelles se tiennent des anges qui adorent Dieu. F. 44 *a* : Mahomet, entouré de nuages de lumière, se prosterne devant le trône divin.

262 (Archives Nationales, J 937 n° 9). Rouleau papier, avec empreintes de sceaux. Lettre de l'empereur mongol Öljäitu au roi de France Philippe-le-Bel, en 1305.

MONGOL

263 (*B N* Tibétain 464). Manuscrit boudahique calligraphié. Écriture mongole or sur fond bleu.

264 (*B N* Mongol 79. Mission Pelliot). Imprimé en rouge par xylographie. Volume de la grande édition du Canon Bouddhique mongol, imprimé à Pékin. Couvertures de bois, recouvertes de soie brochées. Tranches peintes.

265 (*B N* Mongol 124). Plaque de bois gravée, servant à l'impression xylographique d'un livre mongol.

MANDCHOU

266 (*B N* Chinois 11.460). Lettre honorifique de l'empereur pour le général Ma-hi et sa femme, en mandchou et en chinois. 1675.

Le texte court sur une soie brochée, aux couleurs alternées, dans un décor de cigognes parmi les nuages. Couverture en soie brochée rouge, avec cigognes d'or et nuages verts et bleus.

267 (*B N* Mandchou 69). Manuscrit. Traité de divination, traduit du Canon Taoïste chinois en mandchou. XVIIe-XVIIIe siècle.

268 (*B N* Mandchou 89). Manuscrit, rédigé par ordre impérial. Quatre fascicules recouverts de satin broché jaune et cousus à la façon chinoise. Type d'écriture ancienne. 1741.

269 (*B N*). Éloge de la ville de Moukden. Imitation des anciennes formes des caractères chinois. 1748.

I. LES ÉCRITURES SÉMITIQUES.

Les écritures sud-sémitiques se subdivisent en sud-arabiques et en nord-arabiques. Ces dernières ont noté des parlers voisins de l'arabe littéral, tandis que les sud-arabiques ont noté des langues d'un type assez différent, qui, sauf quelques exceptions, ne sont plus attestées aujourd'hui qu'en Ethiopie.

Les écritures sud-sémitiques utilisent un alphabet consonnantique plus riche que l'alphabet phénicien, mais apparenté avec ce dernier. Au IVe siècle de notre ère l'alphabet sud-arabique fut modifié ingénieusement, de façon à noter les voyelles : ce fut l'alphabet éthiopien, qui fut employé pour transcrire les langues sémitiques de l'Ethiopie : geez, puis amharique (avec quelques lettres complémentaires), tigrina, etc.

270 (*ML*). Exemple d'anagramme sud-arabique.

271 (*ML*). Exemple d'écriture boustrophédon. Sabéen (sud-arabique).

272 (*ML*). Plaque avec représentation d'une charrue attelée de deux bœufs. Inscription sabéenne.

273 (*BN* Cat. Zotenberg 32). Codex parchemin. Les quatre évangiles. Langue geez et écriture syllabique éthiopienne. XIIIe siècle.

274 (*BN* Fonds d'Abbadie 66). Codex parchemin. Synaxaire. Recension complète de la rédaction primitive; spécimen unique. XVe siècle.

275 (*BN* Catalogue Grébaut 3). Codex parchemin. Première partie du Synaxaire; recension incomplète et mutilée, autre témoin de la recension primitive. XVe siècle.

276 (*BN* Catalogue Zotenberg 110). Codex parchemin. Livre du Hârvî (encyclopédie théologique). XVIe siècle.

277 (*BN* Cat. Grébaut 305). Codex parchemin. Psautier de David et psautier de la Vierge. XVIIIe siècle.

278 (*BN* Cat. Grébaut 369). Antiphonaire, XVIIIe ou XIXe siècle.

279 (*BN* Amh. 28). Codex papier. Livre de Josué. Langue et écriture amhariques, 1814.

J. — L'ÉCRITURE LIBYQUE.

L'écriture libyque a été utilisée aux environs de notre ère, après la chute de Carthage (— 146), pour noter la langue (berbère?) des indigènes. L'écriture tifinagh des Touareg actuels est dérivée de l'ancienne écriture libyque. L'écriture libyque a des rapports évidents avec l'écriture phénicienne.

280 (*ML*). Moulage de la deuxième inscription bilingue (punique et libyque), de Dougga (l'ancienne *Thugga*). Dédicace à la mémoire du roi Massinissa. 139 avant notre ère.

281 (*MH* 34.115.1). Inscription sur pierre, en caractères tifinagh. Région du Niger.

282 (*MH* 32.35.206). Bouclier de Touareg noble portant des inscriptions en caractères tifinagh. Traduction, d'après G. Marcy :

«Moi, Aïcha, j'ai dit : «Qu'il (le bouclier) protège un tel, fils d'un tel». — Moi, j'ai dit « Qu'il protège son maître». — «Moi, j'ai choisi la plus sauvage de mes chamelles.»

SECTION VI.

LES ÉCRITURES INDIENNES.

Les écritures de l'Inde et des pays de culture indienne forment un groupe immense, le plus riche de tous par la variété des formes représentées. Ce groupe est caractérisé par un système de notation phonétique rigoureuse des sons des langues, sans emploi d'alphabets proprement dits.

Les grammairiens indiens anciens qui ont élaboré ce système d'après leurs études de phonétique, tout en empruntant apparemment des formes graphiques à l'alphabet phénicien, ont voulu représenter par un signe isolé chaque son réel du langage : voyelle pure ou syllabe comportant une ou plusieurs consonnes avec une voyelle. Ils n'ont pas noté à part les consonnes qui ne se prononcent pas isolément. Ils ont donc formé une écriture syllabique mais sans créer autant de signes qu'il y avait de syllabes possibles. Un même signe, pourvu de traits indiquant les différents timbres vocaliques sert dans les écritures indiennes à noter toutes les combinaisons d'une même consonne avec toutes les voyelles. La liaison de deux ou plusieurs signes simples sert à noter les syllabes à deux ou plusieurs consonnes.

Ce système a été précédé dans l'Inde de l'Ouest par une écriture attestée sur des sceaux provenant de la civilisation préhistorique du Bassin de l'Indus (vers 2500 avant Jésus-Christ) et dont le déchiffrement a été proposé de diverses façons. Sa relation avec le système indien classique reste encore problématique (n°s 283-284).

Le système indien classique est attesté depuis le IIIe siècle avant notre ère (inscriptions du roi Asoka) dans l'écriture qui a reçu le nom conventionnel de *brâhmî* et d'où dérivent toutes les autres écritures de l'Inde et des pays d'influence indienne.

Depuis la même époque est attestée une écriture empruntée,

dans le bassin de l'Indus, à l'araméen des scribes de l'Empire perse dont cette région a dépendu depuis Darius Ier jusqu'à l'expédition d'Alexandre (de 519 à 327 avant Jésus-Christ). Cette écriture, appelée conventionnellement *kharoshthî* ou *kharoshtrî*, est en fait araméo-indienne ; araméenne par l'origine des formes graphiques, indienne par l'adaptation à la notation des sons selon le système indien classique. Elle a été en usage dans l'Inde occidentale aux premiers siècles de notre ère, et en Asie centrale iranisée et indianisée jusqu'au VIIe siècle environ.

ÉCRITURES DE L'INDE PROPRE.

Les écritures du système dit *brâhmî* se sont différenciées progressivement dès les environs du début de notre ère dans les diverses contrées de l'Inde.

D'abord attestée pour noter les langues indo-aryennes vivantes des derniers siècles avant l'ère chrétienne (langues moyen-indiennes), puis le sanskrit, l'écriture *brâhmî* a été adaptée dès le début de cette ère, et peut-être antérieurement, à la notation de la langue tamoule, du groupe dravidien, qui comportait des sons inconnus à l'indo-aryen (inscriptions de Vîrapatnam près Pondichéry, n° 288).

Sous l'empire indo-scythe (Kushana) des premiers siècles de l'ère chrétienne, les écritures indiennes ont commencé à passer en Asie centrale avec le bouddhisme et de nombreux manuscrits indiens (nos 290-291).

Dans l'Inde centrale et du Nord, les formes d'écritures usitées dans le royaume des Gupta (IVe-VIe siècle) se sont différenciées considérablement selon les régions : Kaçmîr (écriture *çâradâ*), Népâl, Bengale, Orissa (écriture *oriya*), Inde centrale (*nâgarî*, *devanâgarî*), Gujarat, Surashtra (écriture *saurashtra*). Panjâb (écriture *gurumukhî*), pays marathe (écriture *modî*). Des formes cursives comme la *kaithî* prennent une individualité dans les usages des castes de scribes professionnels.

L'écriture *nâgarî* de l'Inde centrale est celle qui sert à écrire la langue hindie moderne et dont l'usage tend, depuis le XIXe siècle, à se généraliser dans toute l'Inde pour écrire et imprimer le sanskrit.

Dans l'Inde du Sud, la *nandinâgarî* a représenté au Dekkan une forme de la nâgarî du Nord. De plus et surtout les anciennes

écritures des royaumes Andhra, Pallava, Câlukya, etc., ont donné lieu à des variétés nombreuses d'écritures employées pour noter le sanskrit ou les langues régionales dravidiennes. Les principales de ces écritures sont le grantha (pour le sanskrit au pays tamoul), le tamoul, le kannara, le telugu et le malaiyâlam.

Toutes ces écritures, représentées par de très nombreux manuscrits et inscriptions, possèdent une évolution paléographique propre souvent très longue et très complexe. L'écriture de Ceylan s'y rattache.

ÉCRITURES DÉRIVÉES DE L'INDE.

En Asie centrale les écritures indiennes ont été empruntées pour la notation des langues locales (*khotanais, koutchéen et agnéen*). L'écriture *tibétaine* a été empruntée à l'Inde centrale au XIIe siècle. Un type d'écriture de l'Inde centrale dite *siddhamâtrikâ*, a été usité dans les documents reproduits traditionnellement en Chine et au Japon jusqu'à nos jours. L'écriture tibétaine empruntée à l'Inde a été adaptée au XIIIe siècle, sous la forme de l'écriture *'phags-pa*, au mongol et au chinois.

En Indochine, les écritures indiennes ont été introduites dès le début de l'ère chrétienne. Elles ont été employées, particulièrement dans les anciens royaumes cambodgiens et du Campa (Annam central), dans de très nombreuses inscriptions sanskrites et dans les inscriptions et les manuscrits en langues de ces pays. Elles ont parfois pris des formes spéciales et suivi des modes calligraphiques locales ou inspirées de modes indiennes. Des influences indiennes, répétées et partant de régions diverses de l'Inde, ont donné lieu finalement à la différentiation d'écritures dont les principales sont les écritures *môn, birmanes* (carrée et ronde), *siamoise, laotienne, cam, khmère* ou *cambodgienne* (*mûl* et *jrieng*), en même temps qu'en Indonésie aux écritures *kavi* de Java ancien, *javanaise moderne* et *balinaise*.

Nombre d'autres écritures d'Asie sud-orientale et d'Indonésie dérivent de l'Inde mais ont revêtu des formes très simplifiées et aberrantes. Les principales sont celles des Taï du Haut-Tonkin (Taï blancs et Taï noirs), des Batak et Lampong de Sumatra, des Bugi de Célèbes, de Makassar, des Bisaya et des Tagal des Philippines.

ÉCRITURES ÉTRANGÈRES ADAPTÉES AUX LANGUES DE L'INDE.

Des écritures d'origines variées ont été successivement adaptées aux langues indiennes moyennant l'addition de signes diacritiques aux caractères usuels. Outre l'écriture araméenne dite *kharoshthî*, ce sont les écritures grecque, chinoise, coréenne, japonaise (cette dernière développée d'ailleurs sous une influence partiellement indienne), sogdienne, ouigoure, mongole, persane et latine.

DOCUMENTS ET LIVRES INDIENS.

C'est dans l'Inde et les pays de civilisation indienne qu'on trouve la plus grande variété de matières à écrire (excepté le papyrus) et de formes de livres.

Les inscriptions sont sur pierre, métaux, poteries. Les livres sont faits de feuilles de palmier (la matière la plus caractéristique de l'Inde, de l'Indochine et de l'Indonésie), de lamelles de bois (Inde orientale et Sumatra, aussi Asie centrale), ou d'ivoire (Birmanie), de nœuds de bambou (Sumatra), d'écorce de bouleau (Kaçmîr, Asie centrale), de feuilles de métal, d'étoffe, de parchemin, de papier et de carton. Ils sont gravés, écrits à l'encre, peints, éventuellement sur laque ou fonds colorés, écrits au crayon de stéatite ou à la craie sur carton noir, imprimés avec des planches de bois (xylographes tibétains et d'Asie centrale). Les feuilles de palmier peuvent être brodées au fil de soie et au fil d'or.

Les livres sont sous forme de rouleaux, ou reliés selon les modes persan ou européen, ou formés de longues bandes pliées en paravent, ou en feuilles détachées, empilées, enfilées ou non, serrées entre des plaques de bois, de bambou, de pétiole de feuille de palmier, de métal, d'ivoire, de carton, de parchemin. Ces plaques peuvent être gravées, sculptées, peintes, laquées, recouvertes d'étoffes. Les manuscrits sont souvent enveloppés d'étoffes et rangés dans des coffres.

A. — ÉCRITURES DE L'INDE PROPRE.

Écriture proto-indienne de l'Indus.

283 (*ML*). Sceaux inscrits de Mohan-jo-Daro (Sindh). 2500 environ avant J.-C.

284 (*M L*). Sceau de l'Indus trouvé en Mésopotamie, à Tello. L'époque connue des couches archéologiques mésopotamiennes en lesquelles ont été trouvés les sceaux de ce genre a permis de dater les documents et la civilisation de l'Indus.

Première écriture indienne connue, dite brâhmî.

285 Inscription sur roc du roi Asoka. Vers 240 avant J.-C. Fac-similé d'estampage (*Corpus inscr. indianarum*).

286 Inscription sur pilier du roi Asoka. Photographie du pilier de Lauriya Nandangarh. 233 avant J.-C. (Photo musée Guimet.)

287 Inscriptions de Tonigala à Ceylan, 29 avant J.-C. Fac-similé.

288 Inscriptions sur poteries, de Vîrapatnam près Pondichéry, en tamoul et en moyen-indien. 24 après J.-C. Fac-similé.

Écriture des premiers siècles de l'ère chrétienne.

289 Inscription de Nâsik (région de Bombay). Inscription d'Usavadata, Ier siècle. Fac-similé.

290 (*B N*). Écriture d'époque indo-scythe (*kushana*). Manuscrit sur minces planchettes de peuplier, copié en Asie centrale d'une main indienne. *Udânavarga* sanskrit (stances boudhiques). Subashi, Asie centrale. Mission Pelliot.

291 (*B N*). Fragments de manuscrits sanskrits sur feuilles de palmier trouvés en Asie centrale. Mission Pelliot.

292 Inscription du «grand satrape» indo-parthe Rudradâman. 150 A. D. Girnar (Inde de l'Ouest). Fac-similé d'estampage.

ÉCRITURE RÉGIONALE.

Inde centrale.

293 Écriture de l'empire Gupta. Inscription posthume du roi Samudragupta, c. 350. Fac-similé d'estampage (*Corpus inscr. ind.*).

294 Écriture à têtes carrées («box-headed»), époque gupta (IVe-VIe s.). Inscription de Jayarâja à Arang. Fac-similé d'estampage (*Corpus inscr. ind.*).

295 Écriture gupta tardive. Inscription de Mahânâman à Bodh-Gaya. 588 A. D. Fac-similé d'estampage (*Corpus inscr. ind.*).

296 Inscription de Gopalpur sur brique. VIIe siècle. Photographie (*J.R.A.S.*).

297 Écriture pré-nâgarî. Fac-similé d'inscription.

298 (*B N* sanskrit 745). Écriture nâgarî (devanâgarî). Manuscrit sur papier *Çiçupâlavadha*, poème épique, daté 1543 A. D.

299 (*B N.* Sanskrit 309). Nâgarî avec notation mélodique. *Sâmaveda,* recueil des chants liturgiques védiques, daté 1569 A. D.

300 (*B N.* Sanskrit 694). Nâgarî sur feuilles de palmier. *Naishadhacaritra,* poème narratif, XVIe siècle.

301 (*B N.* Sanskrit 477 et 479). Nâgarî. Rouleaux enluminés et ornés de peintures (avatars de Vishnu et illustrations du texte). *Bhâgavata-purâna.* XVIIIe siècle.

302 (*B N.* Sanskrit 1143). Rouleau d'écorce de bouleau. *Bhagavadgîtâ.* XVIIIe siècle.

303 (Soc. As., ms. sanskrit 25). Nâgârî moderne, calligraphie, manuscrit papier glacé à peintures. *Bhâgavata-purâna,* texte religieux krishnaite. Daté, 1822 A. D.

304 Écriture kaithî. Fac-similé de lettre.

Afghanistan et Kaçmir.

305 (*B N.* Sanskrit 1810). Fragments de manuscrits bouddhiques sur écorce de bouleau (Bamiyan, Afghanistan, mission Hackin).

306 (*B N* skr. 375). Écriture çâradâ sur écorce de bouleau. *Mahâbhârata, Livre de la forêt.* XVIe siècle, Mission Foucher.

307 (*B N*). Çaradâ sur papier, reliure type persan en étoffe brochée. *Hymnes çivaïtes.* XVIIe siècle.

308 (*B N*). *Çâradâ.* Rouleau de papier. Texte et figures de physiologie mystique (yoga tantrique, cakra). XVIIIe siècle.

Népâl.

309 Inscription sur pilier du temple de Changu Narayan. Estampage. 496 A. D. Mission Sylvain Lévi (Musée Guimet).

310 (Inst. civ. ind. 57). Écriture ranjâ. Manuscrit sur feuilles de palmier. Recueil de textes çivaïtes. XIe siècle. Ais de reliure peints. Mission Sylvain Lévi.

311 (*B N* skr. 1438). *Ranjâ* calligraphique, sur feuille de palmier (sanskrit 1438).

312 (Inst. civ. ind. 46). Manuscrit sur feuilles de palmier à couverture de parchemin. *Brhatkathâçlokasamgraha,* contes sanskrits. XIIe siècle. Mission Sylvain Lévi.

313 (Inst. civ. ind. 47). Livres de Loi (*Parâçara-* et *Yama-dharmaçâstra*), sur feuilles de palmier. XIVe siècle. Mission Sylvain Lévi.

314 Deux atlas tibétains d'écritures indiennes, xylographes. XIXe siècle. Écritures vartulâ et ranjâ du Népâl. (Coll. particulières.)

315 (Soc. As. 3). Écriture népalaise moderne. *Suvarnaprabhâsa,* texte

bouddhique. Papier glacé jauni à l'orpiment. Miniature : Târâ jaune, début XIXe siècle.

Bengale.

316 (Inst. civ. ind.). Manuscrit sur feuilles de palmier. *Prajnâpâramitâ*, texte bouddhique, daté du règne de Vigrahapâladeva, XIe siècle. Mission Sylvain Lévi, don de Sa Majesté le Mahârâja du Népâl.

317 (*B N* skr. 393). Manuscrit sur bois (liber d'agalloche). *Râmâyana, Sundarakânda.* c. XVe siècle (Sanskrit 393).

318 (*B N* skr. 811). Manuscrit feuilles de palmier. *Lois de Manu*, daté, 1492 A. D.

319 (*B N* skr. 408) Grand manuscrit, feuilles de palmier. *Agnipurânâ*, daté, 1686 A. D.

Orissa.

320 (*B N* indien 775). Écriture oriya, feuilles de palmier gravées. *Mahânâtaka*, drame râmaïte. XVIIIe siècle.

Inde de l'Ouest.

321 (*B N* skr. 1453). Nâgarî jaina, manuscrit sur papier. *Kalpasûtra*, texte religieux jaina, daté 1493 A. D. Miniatures, personnages figurant les prophètes du jaïnisme.

322 (*B N* ind. 652). Écriture marathe classique (nâgarî dite *bâlbodh*), manuscrit sur papier. *Vie du poète Tukarâm*, par Mahîpati, 1827 A. D.

323 (*B N* ind. 689). Écriture marathe courante dite *modî*, XIXe siècle.

324 (*B N* ind. 722). Écriture gujrati, manuscrit sur papier. *Voyage d'Ardâ Virâf au monde des morts.* XVIIIe siècle. Peinture.

325 (*B N* ind. 866). Écriture panjâbî dite *gurumukhî*, manuscrit sur papier. *Panj granth*, livre religieux des Sikhs. XIXe siècle.

Inde du Sud.

326 (*B N* skr. 310). Écriture du Dekkan, dite *nandinâgarî*, dérivée de la nâgarî classique. Manuscrit sur feuilles de palmier enfilées entre deux tronçons de pétiole de feuille de palmier. Caractères gravés. *Sâmaveda*, recueil des chants liturgiques védiques, début du XVIIIe siècle.

327. Écriture du royaume Câlukya du Dekkan, ancêtre des écritures kannara et telugu. Fac-similé d'inscription du VIIe siècle sur plaque de cuivre.

328 (*B N* ind. 779). Écriture kannara (Ouest du Dekkan), manuscrit sur papier. Texte chrétien, *Flos sanctorum,* traduit en kannara, 1607 A. D.

329 (*B N* skr. 214). Écriture telugu (Est du Dekkan) gravée, manuscrit sur feuilles de palmier entre planchettes formées de pétioles de feuilles de palmier. *Rgveda* (premier manuscrit védique apporté en Europe). Début XVIIIe siècle.

330 (*B N* skr. 406). Écriture telugu microscopique, gravée sur feuilles de palmier. *Râmâyana,* poème épique de 50.000 vers, complet en 177 feuilles. XVIIIe siècle.

331 (*B N* skr. 1280). Écriture malaiyâlam (côte du Malabar). Traité de médecine sanskrit, *Ashtângahrdaya,* XVIIIe siècle.

332 Écriture de comptes et d'administration dite *vatteluttu.* Charte sur cuivre (fac-similé) en faveur des Juifs de Cochin, vers 1020.

333 (*B N* ind. 773). Écriture d'administration dite *kôleluttu* (côte du Malabar). XVIIIe siècle.

334 (*B N* ind. 574). Écriture tamoule (côte de Coromandel) et grantha (texte tamoul en écriture tamoule et texte sanskrit en écriture grantha). Charte de donation sur cuivre par le roi Nrpatungavarman (850-875 A. D.).

335 (*B N* ind. 1030). Écriture tamoule, manuscrit sur feuilles de palmier enfilées entre planchettes, manuscrit géant. *Mahâbhârata,* poème épique sanskrit en version tamoule. XVIIIe siècle.

336 (*B N* ind. 554). Écriture tamoule, rouleau de feuilles de palmier reliées à une extrémité. XVIIIe siècle.

337 (*B N* skr. 290). Écriture grantha, manuscrit sur feuilles de palmier gravées et jaunies, entre planchettes d'ébène. *Yajurveda.* XVIIIe siècle.

Ceylan.

338 (*B N* pali 45). Écriture singhalaise, gravée sur feuilles de palmier entre planchettes. *Săratthadîpanî,* texte bouddhique. XVIe siècle.

339 (*B N* pali 640). Manuscrit pali en feuilles de palmier reliées entre plaques d'ivoire. Écriture singhalaise. XVIIIe siècle.

340 (*B N* ind 758). Écriture singhalaise, papier. Figures des signes du zodiaque avec légendes en singhalais. XIXe siècle.

341 (*B N* ind. 906 et 914). Livres singhalais sur feuilles de palmier à plaques de garde sculptées et peintes. XVIIIe siècle.

342 (*B N* ind. 935). Lettre de la cour de Kandy au gouverneur hollandais W. Falck, sur feuilles de palmier. Enveloppe de feuille de palmier brodée de soie et d'or. 1687 A. D.

B. — ÉCRITURES DÉRIVÉES DE L'INDE.

Asie centrale.

343 (*B N* skr. 1813). Écriture khotanaise calligraphique. Texte sanskrit. Stances bouddhiques. Don Godfrey.

344 (*B N* Pelliot-khotanais). Texte khotanais cursif. Touen-houang. Mission Pelliot.

345 (*B N*). Écriture koutchéenne. Laissez-passer de caravanes sur bois de peuplier, de l'époque du roi Swarnatep, 650 A. D. environ. Mission Pelliot.

346 (*B N* Pelliot-koutchéen 2). Texte bilingue sanskrit-koutchéen, calligraphié. Précis de médecine, *Yogaçataka*. c. 800. Mission Pelliot.

347 (*B N*). Écriture koutchéenne cursive; rouleau de papier. Comptabilité de couvent. VIIe siècle. Mission Pelliot.

348 (*B N*). Texte en khotanais aberrant, en écriture koutchéenne. Mission Pelliot.

349 (*B N*). Fragments en dialecte de Maralbashi, en écriture koutchéenne avec caractères additionnels. c. VIIIe siècle. Mission Pelliot.

350 (*B N*). Écriture dite *siddha* ou *siddhamâtrkâ*, forme indienne originale. (Voir n° 295.) Diagramme bouddhique avez formules sanskrites en siddhamâtrkâ, xylographié sur papier. XIe siècle. Mission Pelliot.

351 (*B N*). Écriture siddhamâtrkâ, manuscrite sur un document chinois. Formule bouddhique. Xe siècle. Mission Pelliot.

352 (*B N* Pelliot-sogdien 16). Écriture siddhamâtrkâ; manuscrit sanskrit-sogdien. Essence de la sagesse bouddhique en sanskrit et en sogdien (*Prajnâpâramitâhrdaya*. c. Xe siècle. Mission Pelliot).

Chine, Corée, Japon.

353 (Soc. As.). Écriture siddhamâtrkâ, usuelle dans les formules bouddhiques sanskrites (*dhâranî*). Inscription sanskrite du Yunnan sur pierre. Invocation à Avalokiteçvara. Estampage.

354 (*B N* coréen 28). Syllabaire siddhamâtrkâ avec ranscriptions chinoise et coréenne. Impression xylographique.

Tibet.

355 (*B N*). Manuscrits tibétainsde Touen-houang, cursives fine (Pelliot-tibétain 95), grosse (Pelliot-tibétain 919).

356 (*B N* Pelliot-tibétain 1124). Manuscrit tibétain de Touen-houang. Calligraphie.

357 (*B N* Pelliot-tibétain). Manuscrits tibétains de Touen-houang. Formes rares des lettres (Pelliot-tibétain 239), ponctuation intersyllabique formée de deux points (Pelliot-tibétain 1251), d'un trait vertical (Pelliot-tibétain 1252).

358 (*B N* tib. 492). Écriture à têtes (*dbu can*, les têtes sont les traits horizontaux en haut des lettres). Recueil de textes bouddhiques. *Mdo-man*. Grand manuscrit à peintures sur la feuille de garde (La « Grande Mère » et le Buddha enseignant). Ais de reliure supérieur peint en dedans (représentation d'un monument reliquaire). XVIIIe siècle.

359 (*B N* tib. 504). Écriture à têtes. Xylographe géant; caractères noirs. Texte philosophique bouddhique (*Prajnâpâramitâ*). XVIIIe siècle.

360 (Coll. Bacot). Écriture à têtes. Grands xylographes à tranches peintes, entre ais recouverts de soie jaune. Volet de soie rouge couvrant le titre. Textes bouddhiques canoniques. Impression chinoise rose.

361 (*M G*). Écriture à têtes. Calligraphie argent sur fond noir. XVIIIe siècle.

362 (Coll. Bacot). Écriture à têtes. Calligraphie or sur fond bleu foncé.

363 (*B N* tib. 807). Écriture sans têtes (*dbu med*). Manuscrit sur écorce de bouleau. Formules bouddhiques en sanskrit et en tibétain. XVIIIe siècle.

364 (*B N* tib. 707). Écriture sans têtes, type « des livres » (*dpe yig*). Manuscrit, XVIIIe siècle.

365 (*B N* tib. 538). Écriture sans têtes, type cursif élégant ('khyug yig). Manuscrit à miniatures très fines et figures symboliques. XVIIIe siècle.

366. Écriture ornementale dite *'bam yig* (fac-similé).

367 (Coll. Bacot). Écriture cursive épistolaire. Lettres tibétaines.

368 (Coll. Bacot). Journal tibétain moderne imprimé à Kalimpong en écriture à têtes.

369 (Soc. As.). Écriture à têtes et écriture ornementale ronde (et écritures et chinoise et mongole). Atlas sino-tibéto-mongol de matière médicale. Transbaïkalie. XIXe siècle. Coll. Henriette Meyer.

370 (Soc. As.). Écritures ranjâ du Tibet (en haut), tibétaine ornementale carrée (au milieu) et tibétaine à têtes (en bas) dans le titre d'un ouvrage. *Lhan thabs*, ouvrage médical. Xylographe, impression chinoise. XIXe siècle. Coll. H. Meyer.

371 (*B N* tib. 722). Manuscrit de musique avec notations mélodiques. Écriture à têtes.

372 (*M G*). Inscription sur pierre. Formule sainte *om manipadme hum* en écriture ranjâ du Tibet.

373 (*M G*). Moulin à prières avec formule *om mani*. . . en ranjâ du Tibet.

374 (*M G*). Reliquaire tibétain avec syllabe *om* en ranjâ du Tibet.

375 (*M G*). Manuscrit à peintures (diagrammes divinatoires), écriture dite 'khyug yig.

376 (*M G*). Règle en bois dur à signes divinatoires et calendériques.

377 (*M G*). Peinture représentant l'anagramme d'une formule bouddhique en ranjâ du Tibet.

378 (Coll. Bacot). Peinture bouddhique à légende en caractères dorés à têtes. XVIIe siècle.

379 (*M G*). Peinture représentant un lama entouré de douze grands sorciers.

380 (*M G*). Bannière peinte représentant le Buddha faisant le geste de la prédication, entouré de scènes avec légendes en tibétain.

381 (Coll. Bacot et coll. particulière). Plats de reliures de livres tibétains. Bois sculpté et doré ou ciré.

382 (Coll. Bacot). Livre tibétain entre deux plaques de bois à moulures.

383 (Coll. Bacot). Attaches de sangles de livres, en métal, à figures et à caractères.

384 (Coll. Bacot). Encriers et étuis à calames tibétains.

385 (*M G*). Planche de bois gravé pour impression xylographique et son tirage sur papier. Représentation du «cheval du vent» avec formule magique.

386 (Coll. Bacot et coll. particulière). Plaquettes iconographiques dorées à dos laqué portant des légendes en tibétain, mongol et chinois.

387 (*M G*). Petit manuscrit sur papier plié en accordéon. Écriture à têtes. Étui recouvert d'étoffe.

Sikkim.

388. Écriture lepcha. Document imprimé moderne.

Mongolie.

389. Écriture 'phags pa (= sanskrit *ârya*, «noble», mot s'appliquant aux choses bouddhiques) ou tibétaine adaptée au mongol et au chinois. Fac-similé d'inscription.

390 (*M G*). Peinture tibétaine représentant l'inventeur de l'écriture 'phags pa.

Assam.

391. Écriture ahom. Fac-similé de texte.

Birmanie.

392 (Coll. Cœdès). Photographie d'estampage d'inscription *môn* (ou *talaing*) du VIIe siècle. Pilier octogonal de Lopburi.

393. Écriture môn, XIIe siècle (d'où dérivent les écritures des Birmans, conquérants des pays môn). Inscription de Myazedi, quadrilingue (pâli, môn, birman et pyu), face môn. Photographie d'estampage (*Épigr. birmanica*).

394 (*B N* pali 30). Écriture birmane carrée. Formulaire de confession en pâli (*Kammavâca*). Manuscrit sur feuilles de palmier vernies rouge, caractères noirs. XVIIIe siècle.

395 (Coll. Coedès). *Idem*, sur plaques d'ivoire.

396 (*B N* pâli 31.638). *Idem*, sur feuilles de palmier laquées or.

397 (*B N* pâli 261). *Idem*, sur feuilles de palmier laquées argent, entre ais laqués argent entourés d'une tresse décorée de formules bouddhiques en écriture birmane. XVIIIe siècle.

398 (*B N* pâli 802). *Idem*, sur cuivre laqué or, entre ais laqués or.

399 (*B N* pâli 842). *Idem*, sur carton laqué.

400 (*B N* pâli 262). *Idem*, sur feuilles de palmier vernies noir, écriture jaune, entre ais dorés entourés d'une tresse rouge et blanche à légende tissée.

401 (*B N* pâli 248). Écriture birmane carrée. Canon bouddhique, *Vibhanga*, XVIIIe siècle.

402 (*B N* pâli 789). Écriture birmane ronde. Manuscrit sur feuilles de palmier laquées argent.

403 (*B N* pâli 641). Écriture birmane ronde. Manuscrit sur feuilles de palmier entre ais de garde laqués et ornementés. Commentaire du canon bouddhique, *Samantapâsâdikâ*. XIXe siècle.

404 (*B N* indochinois 67). Écriture birmane ronde. Manuscrit sur carton plié en paravent, écrit au crayon de stéatite. Plan de la levée de terre longeant Mandalay. XIXe siècle.

405 (*B N* indochinois 74). Écriture birmane sur entre-nœuds de bambou.

Siam.

406 Écriture de l'inscription du roi Râma K'amhèng à Sukhodaya (facsimilé). 1292 A. D.

407 (*B N* indoch. 261). Écriture des manuscrits. Texte chrétien. XVIIe siècle.

408 (*B N* indoch. 277). Manuscrit en paravent, carton noir, encre jaune. *Annales du Siam*. XVIIe-XVIIIe siècles.

409 (*B N* indoch. 335). Écriture courante sur feuilles de palmier. *Histoire du Pégou*. XIXe siècle.

410 (*B N* indoch. 292). Manuscrit en paravent. *Roman du prince Laksanavong*. Peintures. XIXe siècle.

411 (*B N* indoch. 324). Livre d'acupuncture sur carton blanc plié en paravent. XIXe siècle.

412 (Coll. Cœdès). Fiche d'ivoire portant un titre et destinée à être fixée à un manuscrit sur feuilles de palmier.

413 (Inst. civ. ind.). Coffre siamois à manuscrits.

Laos.

414 Écriture des livres bouddhiques en pâli dite «tham». Fac-similé.

414 (*B N* indoch. 226). Écriture laotienne occidentale. Règles monastiques. Mission Pavie.

416 (*B N* indoch. 463). Écriture laotienne orientale. Manuscrit géant sur feuilles de palmier en ais de bois dur épais. Roman. XIXe siècle.

417 (*B N* indoch. 464). Manuscrit laotien sur feuilles de palmier entre planchettes recouvertes d'or repoussé.

Haut-Tonkin.

418 (*B N* indoch. 356). Écriture des Taï noirs. Manuscrit sur papier de type chinois.

419 (Soc. As.). *Idem.* Coll. Maspero.

420 (Soc. As.). Écriture taï de Qui-châu, s'écrivant verticalement à la chinoise. Manuscrit Sino-taï. Coll. Maspero.

Cambodge.

421 Écriture du royaume de Fou-Nan. Stèle du roi Gunavarman à Thap muoi. Ve siècle. Photographie d'estampage.

422 Inscription du IXe siècle. Stèle sanskrite de Bâkong. Caractères arrondis. Fac-similé d'estampage.

423 Écriture sanskrite type siddhamâtrkâ du IXe siècle. Stèle du Vaishnavâçrama. Fac-similé d'estampage.

424 Inscription du Xe siècle. Stèle de Bantay Srei. Fac-similé d'estampage.

425 (*M G*). Inscription du XIe siècle. Stèle de Phum Dà, sanskrite et khmère. 1054 A. D.

426 (*B N* pâli 741, 742, 782). Écriture ornementale grasse à l'encre sur feuilles de palmier. Manuel de philosophie bouddhique et histoire du prince Vessantara. Enluminures.

427 (Coll. Cœdès). Écriture ornementale grasse sur carton plié en accordéon. Marges peintes de motifs floraux. Provenance siamoise.

428 (*B N* pâli 200). Écriture dite *mûl* des livres pâli gravée sur feuilles de palmier. *Vidhurajâtaka.* Manuscrit daté : 1660 A. D.

429 (*B N* pâli 562). Écriture mûl. Ais de reliure décorés. Vies antérieures du Buddha. XIX[e] siècle.

430 (*N B* indoch. 141). Écriture cambodgienne courante (*jrieng*), jaune sur carton noir plié en accordéon. Roman du héros Brah Samuddh.

431 (Coll. Coedès). Écriture cambodgienne employée à P'at'alung (Siam) à la fin du XVII[e] siècle. Photographie.

Campa.

432 (*B N* indoch. 211). Écriture cam du Cambodge. Manuscrit sur feuilles de palmier. Ouvrage de morale. XIX[e] siècle.

433 (*B N* indoch. 210). Écriture cam de l'Annam. Manuscrit sur feuilles de palmier. Prières des grandes fêtes. XIX[e] siècle. (Indochinois 210.)

Sumatra.

434 Inscription malaise du royaume de Çrîvijaya, provenant de Talang Tuwo près Palembang — 684 A. D. — (G. Coedès, Bull. Ec. Fr.; d'Extrême-Orient, XXX, pl. III.)

435 (*B N* malayo-polynésien 1). Écriture batak. Manuscrit sur liber d'agalloche, en paravent, ais de reliure supérieur sculpté.

436 (*B N* mal.-pol. 6). Écriture batak. Manuscrit sur liber d'agalloche. Figures magiques en couleur.

437 (*B N* mal.-pol. 255). Écriture batak sur bambou.

438 (*B N* mal.-pol. 189 et 200). Écriture lampong sur lames de bambou.

439 (*B N* mal.-pol. 193). Écriture lampong sur rouleau de papier.

Java.

440 (*B N* mal.-pol. 225). Inscription sur plaque de cuivre, en vieux-javanais. XII[e] siècle.

441 (*B N* mal.-pol. 161). Écriture kavi. Texte en vieux-javanais. Manuscrit sur feuilles de palmier à l'encre. XVI[e] siècle.

442 (*B N* mal.-pol. 163). Écriture javanaise, gravée sur feuilles de palmier. *Malat*, poème en vieux-javanais. XIX[e] siècle.

443 (*B N* mal.-pol. 122). Écriture javanaise. Calendrier illustré sur papier. XIX[e] siècle.

444 (*B N* mal.-pol. 221). Écriture javanaise. Manuscrit sur papier de Broussonetia papyrifera (*glugu*). *Histoire de Ménak.* XVIII[e] siècle.

Bali.

445 (*B N* mal.-pol. 251). Écriture balinaise. Manuscrit sur feuilles de palmier.

Célèbes.

446. Écriture bugi. Texte imprimé.

Philippines.

447. Écritures tagal. Textes imprimés.

Écriture araméenne appliquée à la notation des langues indiennes.

448. Araméo-indien (kharosthî) des inscriptions d'Asoka (250 avant J.-C.). Fac-similé.

449 (L). Pierre de Manikyalâ, 25 après J.-C.

450. Documents de Niya, fac-similé. IIIe siècle après J.-C.

451 (*B N* pâli 715). Manuscrit Dutreuil de Rhins sur écorce de bouleau (rouleau).

452 (*B N*). Fragments sanskrits sur feuilles de palmier. Mission Pelliot (Koutcha).

453 (*B N*). Fragments sanskrits sur fiches de bois. VIIe siècle (trouvés avec tablettes koutchéennes du VIIe siècle). Mission Pelliot (Koutcha).

SECTION VII.

L'ALPHABET GREC.

L'alphabet grec est une adaptation de l'alphabet phénicien, réalisée soit à la fin du IIe millénaire avant notre ère, soit tout au début du Ier. L'innovation essentielle de l'alphabet grec est qu'il note régulièrement et sans ambiguïté les voyelles, alors que le phénicien n'enregistre que les consonnes. Tout au début, on rencontre une poussière d'alphabets locaux, que les épigraphistes classent, plus ou moins artificiellement, sous les trois rubriques suivantes : archaïques, orientaux et occidentaux.

C'est un alphabet de type oriental, celui de Milet, qui, à la suite de son adoption par Athènes (en 403 avant notre ère), s'est imposé progressivement à tout le monde grec. Mais cet alphabet va bientôt se diversifier, à partir de l'époque hellénistique, au fur et à mesure du développement de la bureaucratie et de l'emploi plus large du papyrus et plus tard du parchemin. L'écriture monumentale évolue peu, au moins au début : c'est, à peu de choses près, celle dont nous nous servons pour les lettres majuscules grecques. Au contraire dans la cursive sur papyrus, les lettres se déforment vite ; le scribe use souvent des ligatures : l'écriture est d'ailleurs plus ou moins soignée et conventionnelle, plus ou moins arbitraire, selon qu'il s'agit de l'écriture « de librairie », de documents administratifs ou de missives personnelles. Sous l'influence de cette graphie, les formes arrondies (*onciale*) pénètrent dans l'écriture monumentale. Après l'introduction du parchemin, vers le IVe siècle de notre ère, apparaît la minuscule, caractérisée par ce fait que certaines lettres dépassent la ligne par le haut ou par le bas. C'est de cette minuscule que nous nous servons encore. L'esprit rude, l'esprit doux et les accents ont été inventés successivement et employés d'abord — en particulier les accents — de façon irrégulière : ces signes ne deviennent la règle qu'à l'époque byzantine.

454 (*M L. M A* 703). Fragment d'une loi crétoise sur les héritages. Dialecte torien; alphabet archaïque, écriture boustrophédon. Gortyne (Crète).

455 (*M L. M N D* 854). Fragment de dédicace d'un temple ou d'un édifice royal, faite par une confrérie religieuse grecque d'Égypte. Memphis. Première moitié du IIe siècle avant notre ère.

456 (*M L.* De Ridder 3303). Poids de plomb d'une double mine, frappé sous l'agoranome Delphion. Saïda (Syrie). 186 avant notre ère.

457 (*M L. M N D* 1982). Poids de plomb d'un quart de mine, frappé par l'agoranome Lykinos. Séleucie (Syrie). 127 avant notre ère.

458 (*C M*). Monnaie du roi indo-grec Ménandre. Écriture grecque de l'Inde. Deuxième siècle avant notre ère.

459 (*C M*). Monnaie du royaume kushana, dans l'Inde. Écriture grecque des Indo-Scythes. Deuxième siècle avant notre ère.

460 (*C M*). Monnaie parthe. Écriture grecque carrée. Premier siècle avant notre ère.

461 (*B N.* Suppl. gr. 604). Papyrus. Contrat concernant un prêt de blé (Papyrus Letronne, n° 9). Date de 107 ou 104 avant notre ère.

462 (*M L. M N D* 622). Stèle funéraire de Tatis. Région du Fayoum (Égypte). 28 avant notre ère.

463 (*M L. M A* 103). Liste d'Ephèbes. Athènes. Sous Septime Sévère (193 à 211 de notre ère).

464 (*B N.* Suppl. gr. 574). Grand papyrus magique de Paris (appelé antérieurement papyrus Anastasi 1073). IVe siècle de notre ère

Folio 30 : Charme, comportant une invocation à Hécate, destiné à gagner l'amour d'une femme.

465 (*C M*). Monnaie des Huns Hephtalites. Écriture tokharienne grecque du Tokharestan. Ve siècle.

466 (*B N.* Suppl. gr. 1286). Codex Sinopensis : Évangile de Mathieu. Parchemin pourpré. Ve-VIe siècle.

Folio 30 v. Peinture : Malédiction du figuier stérile, encadrée par les figures des prophètes Habacuc et Daniel.

467 (*B N.* Grec 107). Codex Claromontanus : Épîtres de Paul, grec et latin. Parchemin. VIe-VIIe siècle.

Folios 393 v. 394 r : Fin de la première aux Thessaloniciens et début de la seconde.

468 (*B N.* Suppl. gr. 693). Codex parchemin. Sermons ascétiques d'Isaac le Syrien.

Folios 71 v. 72 r : Début du chapitre *De tribus ordinibus proficientium.*

469 (*B N.* Grec 2934). Codex parchemin. Discours de Démosthène.

Folios 48 v, 49 r : Fin de la IV[e] Philippique et début de la Réplique à la lettre de Philippe. x[e] siècle.

470 (*B N*. Suppl. gr. 185, 2[e] partie). Parchemin. Fragment d'évangéliaire, présentant les caractéristiques de graphie et d'ornementation propres aux manuscrits originaires de l'Italie méridionale; ductus anguleux, lettres penchées à gauche, etc. x[e] siècle.

Folio 177 v : Fin du ménologe de septembre et début du ménologe d'octobre.

471 (*B N*. Grec 224). Codex parchemin. Épîtres de Paul et Apocalypse, avec chaîne. xi[e] siècle.

Folios 165 v, 166 r : Début de la première épître à Timothée.

472 (*B N*. Suppl. gr. 1262). Codex parchemin. Praxapostolos (Actes des Apôtres, Épîtres catholiques, Épîtres de Paul). Manuscrit copié en 1101 par Jean le Koulix.

Folios 184 v, 185 r : Début de l'Épître aux Romains. Bandeau avec médaillon représentant l'apôtre Paul en train d'écrire.

473 (*B N*. Grec 1115). Codex papier. Somme de la foi chrétienne. (Extraits des Pères et des Conciles. (Manuscrit provenant de la bibliothèque des empereurs byzantins. Copié en 1276 par Léon Cinnamos sur un manuscrit du viii[e] siècle, trouvé par lui à Rome.

Folios 145 v, 146 r : extraits de Cyrille d'Alexandrie, Ambroise de Milan, etc.

474 (*B N*. Suppl. gr. 578). Rouleau de parchemin de 12 m. 435. Liturgie de Saint Basile. xiii[e] siècle.

475 (*B N*. Grec 1634). Codex papier. Histoires d'Hérodote. Manuscrit copié en 1372 par Constantin, clerc royal, bibliothécaire (chartophylax) de l'église de Pissa (en Élide).

Folios 248 v, 249 r : Fin du IV[e] livre et début du V[e].

476 (*B N*. Grec 1860). Codex vélin. Physique et traités divers d'Aristote. Ornementation occidentale. xv[e] siècle.

Folios 142 v, 143 r : Fin du livre I et début du livre II des Meteorologica.

477 (*B N*. Grec 2523(. Codex papier. Tactique d'Elien. Manuscrit copié à Paris en 1564 par Ange Vergèce.

Folio 34 v : chapitre xliii, sur la formation de cavalerie en losange (avec fig. au folio 35 r).

Folio 35 r : chapitre xliv, sur la formation de cavalerie en rectangle.

LES ALPHABETS ISSUS DU GREC.

L'alphabet grec a eu une nombreuse descendance. Nous verrons plus loin que l'écriture latine est sortie d'un alphabet grec de type occidental. Mais l'alphabet grec classique lui-même a été emprunté au prix de quelques modifications, pour noter

bien d'autres langues que le grec. Sa diffusion a été liée, en général, à celle du christianisme.

C'est ainsi que l'alphabet *gothique* (qu'il ne faut pas confondre avec l'écriture gothique ou brisée du moyen âge, voir plus loin) a été élaborée au IVe siècle de notre ère par l'évêque Wulfila, pour faciliter l'évangélisation des Goths.

Dès le IIe siècle avant notre ère, les Egyptiens essayaient parfois de transcrire leur langue en lettres grecques; au Ier siècle de notre ère, l'écriture copte note l'égyptien dans les traités magiques et religieux, dont elle assure la prononciation correcte. Mais sa diffusion date de son emploi par les chrétiens, à partir du IIe siècle. L'alphabet copte a emprunté vingt-quatre lettres au grec et six (dialecte sahidique) ou sept (dialectes akhmimique et bohaïrique) lettres à l'écriture démotique.

Aux VIIIe-IXe siècles, l'écriture copte fut adoptée par le royaume chrétien de Nubie pour les livres religieux. Quatre sur six des consonnes fabriquées par les Égyptiens furent remplacées par des signes correspondant aux consonnes particulières du nubien.

On a beaucoup discuté pour savoir si les alphabets arménien et géorgien étaient dérivés de l'alphabet grec ou de l'écriture pehlevi. En tout cas, ils possèdent, comme le grec, une notation intégrale des voyelles. L'alphabet *arménien* ancien est fort complet : 36 caractères, dont 31 pour les consonnes et 5 pour les voyelles; il utilise à la fois des lettres majuscules et des lettres minuscules; il existe plusieurs variantes de cette écriture, en particulier le *notragir* (écriture des notaires), cursive postérieure. L'alphabet *géorgien*, voisin de l'arménien, présente deux variétés principales : le *khoutsouri*, écriture traditionnelle, employée en particulier pour les textes religieux, et le *mkhedrouli*, cursive aux formes arrondies.

Enfin et surtout, il faut mentionner les alphabets slaves, à savoir l'alphabet *glagolitique* et l'alphabet *cyrillique*. Leur invention est liée à l'évangélisation des Slaves par Cyrille et Méthode. Il semble bien que Cyrille ait élaboré, non pas l'alphabet dit cyrillique, mais bien le glagolitique, dont le cyrillique ne serait qu'une modification ultérieure. En Russie, l'alphabet cyrillique a été simplifié sous Pierre-le-Grand. Depuis l'avènement du régime soviétique, il a été de nouveau légèrement simplifié.

Il est possible que les anciennes écritures albanaises se rattachent aussi à une cursive grecque.

478 (photographie). Codex du Musée Copte (Le Caire) découvert en 1946. Livre sur papyrus contenant cinq livres gnostiques inédits. Milieu du IVe siècle. Haute Égypte (dialecte sahidique). Belle écriture de livre, simple et nette, semblable, par son style, à l'écriture grecque de même époque.

479 (*M L* Eg 7445). Fragment d'un livre sur papyrus.
VIe ou VIIe siècle. Haute Égypte (dialecte sahidique).
Grande écriture de livre, très soignée. Dans ses caractères principaux (pleins et déliés, aspect carré) l'écriture copte a suivi l'évolution de l'écriture grecque. Par le style, cependant, elle commence à s'en séparer.

480 (*M L* Eg R 37). Lettre sur papyrus.
VIIe siècle. Haute Égypte (dialecte sahidique).
Écriture courante, assez cultivée; pas de ligatures. Ce type est purement copte.

481 (*M L* Eg 10245). Lettre sur papyrus.
Même époque, même provenance et même dialecte que la précédente.
Écriture privée, très rapide, avec ligatures nombreuses, très proche de la cursive grecque byzantine.

482 (Collection J. Doresse). Lettre privée écrite sur un éclat de calcaire (ostracon).
VIe siècle. Haute Égypte (dialecte sahidique).
Même type d'écriture que le n° 3.

483 (*M L* Eg 9971). Feuillet d'un livre sur parchemin (Évangile de saint Marc). VIe ou VIIe siècle. Haute Égypte (dialecte sahidique).
Le parchemin, pour les livres, remplace le papyrus. Du VIe au IXe siècle, l'écriture des livres sera presque toujours cette onciale droite et nette, très dessinée.

484 (Collection J. Doresse). Première page d'un livre sur parchemin contenant un sermon inédit de Chenouti.
IXe siècle. Moyenne Égypte (dialecte sahidique).
Écriture haute et maigre, sans plein ni délié véritable, caractéristique des livres fournis aux IXe et Xe siècles par les scribes du Fayoum.

485 (Collection J. Doresse). Explicit du manuscrit précédent indiquant la date et les circonstances de la copie (dialecte sahidique mêlé de fayoumique).
Cette cursive penchée, un peu anguleuse, représente l'écriture personnelle du copiste, très différente de celle qu'il emploie dans le corps du livre.

486 (*M L* Eg 14250). Formules de malédiction, avec figures magiques, sur un morceau de parchemin en forme de «glaive».
Xe siècle (?). Haute Égypte (dialecte sahidique).
Type de la cursive penchée qui se développe surtout après l'arri-

vée des Arabes et que l'on rencontre plus particulièrement dans les textes magiques.

487 (*B N* Copte 13). Les quatre Évangiles sur parchemin. Par ses illustrations, ce volume est le plus remarquable manuscrit copte existant.

Fin du XIIe siècle. Basse Égypte (dialecte bohaïrique).

Occupant toute la largeur de la page, l'écriture reprend le type employé dans les livres du VIe au IXe siècle, mais écrasé et empâté.

488 (*B N* Copte 41). Livre liturgique sur papier, en copte et en arabe. XVIIe ou XVIIIe siècle. Basse Égypte (copte : dialecte bohaïrique).

Écriture peu soignée propre aux livres bohaïriques sur papier, à partir du XIVe siècle (époque où la langue copte est remplacée par l'arabe dans l'usage privé).

489 (photographie J. Doresse). Livre liturgique copte et arabe, sur papier, enluminé, présenté par le copiste.

1947. Haute Égypte (copte : dialecte bohaïrique).

Survie de l'écriture copte conservée, pour l'usage liturgique, sous la forme qu'elle a prise en Égypte au XIVe siècle.

Nubien.

490 (photographie d'après Budge = Texts relating to St. Mêna... 1909). Livre sur papier : récit d'un miracle, traduit du copte.

VIIIe-Xe siècle?

Au VIIIe siècle, l'écriture copte, complétée de quatre consonnes particulières, a été adoptée par les Nubiens chrétiens pour la rédaction de volumes liturgiques et hagiographiques.

491 (photographie : Revue de l'Orient Chrétien, 1920-1921, p. 350). Inscription officielle sur le mur de la cathédrale d'Ani (ancienne capitale de l'Arménie).

1001 et 1012 après J.-C.

Capitales épigraphiques d'où dérive l'écriture des manuscrits.

492 (*B N* Arménien 15). Recueil sur parchemin contenant les trois premiers Évangiles.

XIe ou XIIe siècle.

Écriture composée encore uniquement de majuscules, dite : «erkathagir» = «de fer».

493 (*B N* Arménien 18). Recueil sur papier illustré de miniatures et renfermant les quatre Évangiles.

Milieu du XVe siècle.

La première ligne est en lettres ornées dites «ornithomorphiques». Le titre est en «pharagir», ou lettres capitales. Le texte est en «bolorgir» ou écriture ronde, employée à partir du XIIe siècle pour les ouvrages religieux.

494 (*B N* arménien 149). Traité théologique traduit du latin.

XVIIe siècle.

Écriture «notragir», écriture civile courante, qui apparaît dès la fin du XIIIe siècle. Ornements ornithomorphiques.

495 (*B N* arménien 101). Rouleau de papier contenant des prières. 4 m. 50 de long sur 70 mm de large.
xviiie siècle.
Texte écrit en cursive penchée dite «notragir».

496 (*B N* arménien 141). Lettre d'un archevêque arménien à Louis XIV, sur un sujet théologique. La miniature représente l'élévation de l'Eucharistie. 1 m. sur 0 m. 365.
xviie siècle.
Le texte est en écriture ronde («bolorgir»); le titre est composé de lettres en forme d'oiseau et de capitales; les signatures sont en cursive penchée («notragir»).

497 (photographie, d'après : S. Djanashia : Istorija Gruzij. Tiflis 1946). Inscription découverte en 1937, datant de 492-493 après J.-C.
Un des premiers témoignages de l'écriture géorgienne. Caractères épigraphiques dont certains rappellent particulièrement les caractères épigraphiques arméniens apparentés.

498 (*B N* géorgien 3). Recueil sur parchemin contenant des prières liturgiques.
xiiie siècle.
Écriture religieuse, ou «khoutsouri», qui apparaît au viie ou au viiie siècle et ressemble encore à l'écriture arménienne ronde dite : «bolorgir».

499 (*B N* géorgien 5). Recueil liturgique, sur parchemin.
xvie ou xviie siècle.
Écriture «khoutsouri» ou écriture ecclésiastique.

500 (*B N* géorgien 13). Roman, livre sur papier avec dessins et ornements.
xviiie siècle.
Écriture «mkhedrouli» ou «chevaleresque». C'est l'écriture civile qui dérive de la cursive employée par les chancelleries depuis le xiie siècle. Sa formation remonte au moins au xive siècle.

501 (*B N* géorgien 1). Recueil de prières, catéchisme, et traité de chiromancie, abondamment illustré. Papier et parchemin.
xviiie siècle.
Écritures «khoutsouri» et «mkhedrouli».

SECTION VIII.

L'ALPHABET LATIN.

L'alphabet latin n'est qu'un des nombreux alphabets italiques. Lui seul a survécu, parce qu'il était celui du peuple vainqueur, qui imposa à tout l'occident sa langue et son écriture. Comme tous les alphabets italiques, c'est un alphabet grec de type occidental; par exemple le caractère X vaut *x* et non pas *kh*. D'après les uns ce sont les Grecs de Cumes, d'après d'autres les Etrusques, qui auraient servi d'intermédiaires entre le monde hellénique et les Latins.

La première écriture latine, la *capitale*, s'est maintenue longtemps comme écriture monumentale. C'est encore celle dont nous nous servons pour les majuscules d'imprimerie. Elle a donné naissance à quelques variantes, comme la *capitale élégante*, dont les caractères, plus sveltes, sont souvent pourvus à leurs extrémités de traits minuscules (apices), et la *capitale rustique*, au tracé plus trapu, voire dissymétrique. Sur les manuscrits, la capitale ne tarde pas à prendre des formes plus cursives. Une véritable cursive d'ailleurs se développe rapidement : elle est employée, par exemple, pour rédiger des notes hâtives sur tablettes de cire.

Mais dès le IIIe siècle de notre ère, c'est l'*onciale*, aux formes arrondies, qui devient l'écriture normale des manuscrits, l'«écriture de librairie». Dans l'onciale et plus encore dans la *semi-onciale* appelée aussi *minuscule primitive*, certaines lettres dépassent les autres, soit par en haut, soit par en bas.

Après la chute de l'empire romain d'Occident, l'écriture latine se fractionne. Il se crée une série d'écritures dites «nationales». Toutes sont des minuscules; c'est à-dire qu'elles s'écrivent sur quatre lignes, et non sur deux, comme la capitale, parce que certaines lettres dépassent les autres. Parmi ces écritures nationales, citons la *mérovingienne*, la *lombardique* ou *italienne*, la *wisigothique*, l'*irlandaise* et l'*anglo-saxonne*.

A l'époque carolingienne l'unité se recrée provisoirement avec la *minuscule caroline* (dont nos caractères minuscules d'imprimerie sont très proches). Mais cette minuscule se déforme bientôt, le scribe ne forme plus chaque lettre d'un seul trait continu, mais juxtapose à angle vif plusieurs segments : c'est l'écriture *brisée* ou *gothique* (qu'il ne faut pas confondre avec l'alphabet gothique de Wulfila). Au XIVe siècle, l'écriture gothique aboutit à la *lettre de forme.*

Tandis que l'écriture gothique connaissait un vif succès dans beaucoup de pays et plus particulièrement en Allemagne, l'Italie restait fidèle à des écritures moins anguleuses, comme la *ronde* et la *bâtarde florentine.* A l'époque de la Renaissance les érudits, croyant retrouver dans la minuscule caroline l'écriture authentique des Anciens, s'attachèrent à l'imiter : ce fut l'écriture *humanistique* ou *antique.* L'*italique* en est une variété penchée.

La découverte de l'imprimerie a profondément modifié l'évolution de l'écriture. Après avoir cherché à imiter servilement l'écriture manuscrite, par exemple, en usant des ligatures, les caractères d'imprimerie se sont opposés de plus en plus nettement à elle; et l'écriture manuscrite elle-même, n'ayant plus comme modèle l'écriture de librairie, tend à devenir de plus en plus personnelle.

MANUSCRITS OCCIDENTAUX.

502 (*B N* Lat. 8084). Prudence. Combat des vertus et des vices. — Capitales rustiques du VIe siècle.

503 (*B N* Lat. 8907). Actes du concile d'Aquilée. — Onciales du début du Ve siècle.

504 (*B N* Lat. 5730). Tite-Live. Troisième décade. — Onciales du VIe siècle.

505 (*B N* Lat. 17654). Grégoire de Tours. Histoire des Francs. — Onciales du VIIe siècle.

506 (*B N* Lat. 17655). Grégoire de Tours. Histoire des Francs. — Cursive mérovingienne du VIIe siècle.

507 (*B N* Lat. 13348). Saint Jérôme. Commentaires sur la Genèse. — Minuscule mérovingienne du VIIIe siècle.

508 (*B N* Lat. 13048). Fortunat. Poésies. — Minuscules de Corbie du IXe siècle.

509 (*B N* Nouv. acq. Lat. 2171). Recueil d'épîtres et d'évangiles. — Minuscule wisigothique du XIe siècle.

510 (*B N* Lat. 13159). Psautier. — Semi-onciale de la fin du VIIIe siècle.

511 (*B N* Nouv. acq. Lat. 1587). Évangéliaire. — Minuscule irlandaise du VIIIe siècle.

512 (*B N* Lat. 943). Pontifical de saint Dunstan. — Minuscule anglo-saxonne du Xe siècle.

513 (*B N* Lat. 17371). Saint Jérôme. Commentaires sur Jérémie. — Minuscule caroline de la fin du VIIIe siècle.

514 (*B N* Lat. 9380). Bible de Théodulphe, évêque d'Orléans. — Minuscule caroline du début du IXe siècle.

515 (*B N* Lat. 12052). Sacramentaire de Ratold, abbé de Corbie. — Minuscule de la fin du Xe siècle.

516 (*B N* Lat. 1118). Tropaire de Saint-Martial de Limoges. — Minuscule de la fin du Xe siècle.

517 (*B N* Lat. 3786). Recueil d'homélies. — Minuscule du XIe siècle.

518 (*B N* Lat. 17333). Pontifical de Nevers. — Minuscule du XIe siècle.

519 (*B N* Lat. 14802). Commentaire sur le Cantique des cantiques. — Minuscule du XIIe siècle.

520 (*B N* Lat. 796). Lectionnaire de saint Victor de Paris. — Minuscule du XIIe siècle.

521 (*B N* Lat. 1575). Saint Grégoire : *Moralia* sur Job. — Minuscule du XIIe siècle.

522 (*B N* Lat. 15239). Pierre Lombard. Commentaire sur les Épîtres de saint Paul. — Lettre de forme et minuscule du XIIIe siècle.

523 (*B N* Lat. 15133). Évrard de Béthune. — Lettre de forme et minuscule du XIIIe siècle.

524 (*B N* Lat. 15575). Adam de Saint-Victor. Exposition sur le Cantique des cantiques. — Minuscule du XIIIe siècle.

525 (*B N* Fr. 8573). Registre d'un notaire de Puy-l'Évêque. — Notes brèves du XIIIe siècle.

526 (*B N* Fr. 1950). Jean Golein. Livre de l'Information des princes. — Lettre de forme du XIVe siècle.

527 (*B N* Fr. 2092). Vie de saint Denis. — Lettre de forme du XIVe siècle.

528 (*B N* Fr. 542). Aristote. Éthique. — Lettre de forme du XIVe siècle.

529 (*B N* Lat 4430). Institutes de Justinien. — XIVe siècle.

530 (*B N* Fr. 24246). Aphorismes d'Hippocrate. — Minuscule du XVe siècle.

531 (*B N* Fr. 836). Christine de Pisan. Œuvres. — Minuscule du XVe siècle.

532 (*B N* Fr. 6449). Vie de sainte Catherine. — Lettre de forme du XVe siècle.

533 (*B N* Fr. 875). Ovide. Épîtres. — Minuscule française du début du XVIe siècle.

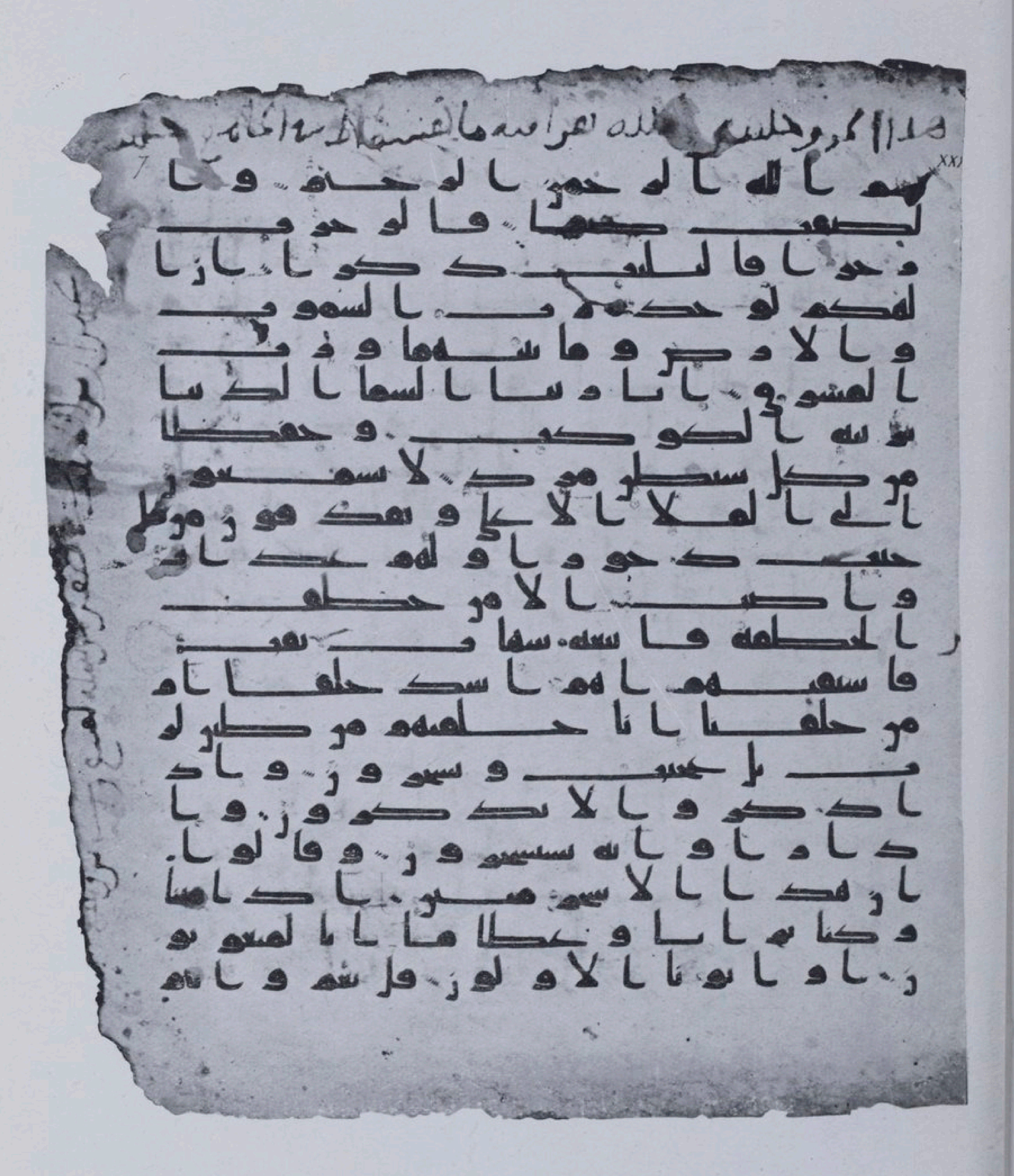
534 (*B N* Donation Henri de Rothschild, n° 57). Charles Quint. — Lettre à François Ier. — Cursive du XVIe siècle.

535 (*B N* Donation Henri de Rothschild, n° 95). Marie Stuart. Lettre à Antoinette de Bourbon, duchesse de Guise. — Cursive humanistique du XVIe siècle.

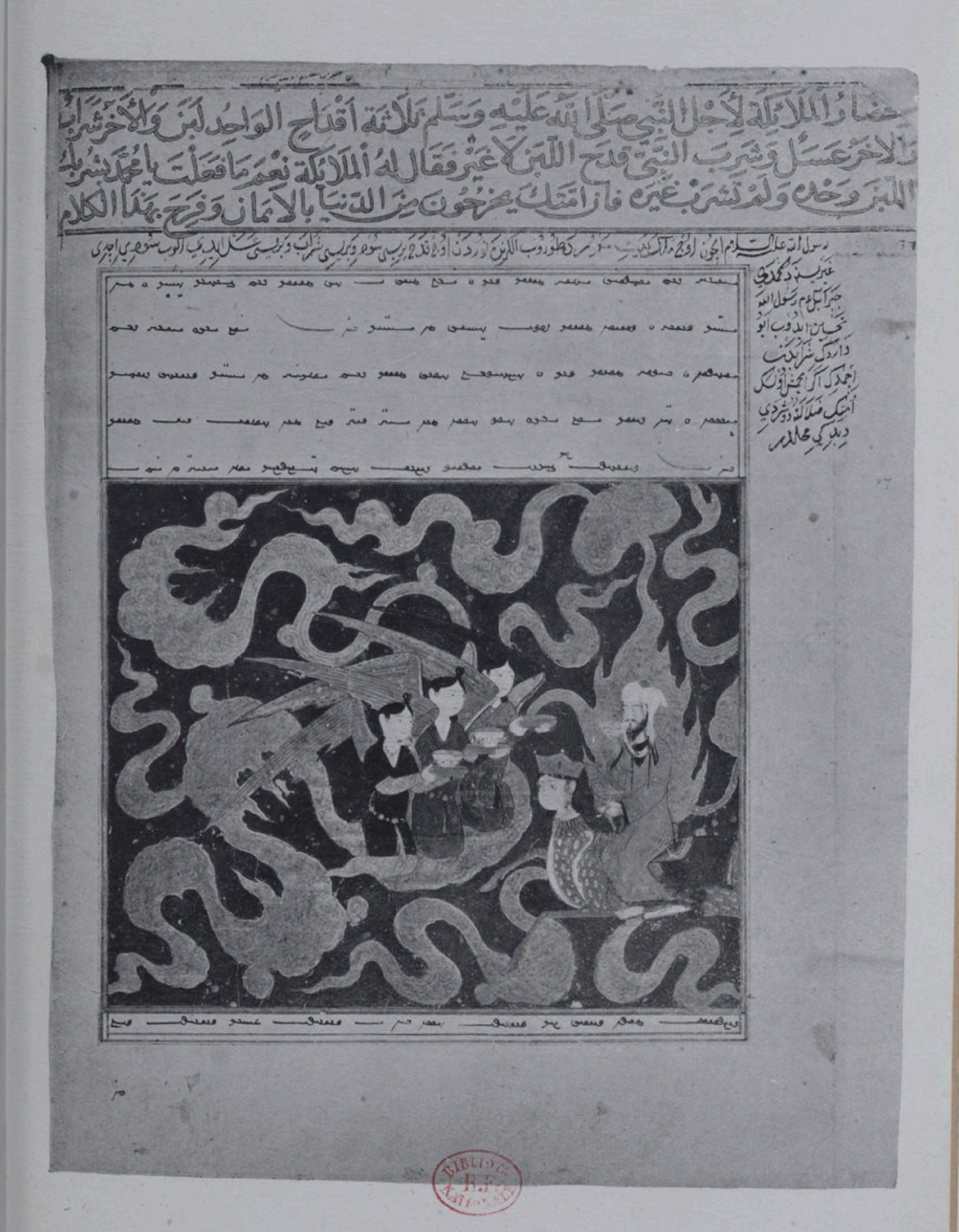
536 (*B N* Fr. 868). Philippe Desportes. Amours. — Minuscule humanistique du XVIe siècle.



Manuscrit magique malgache sur peau. XVIIe siècle.
(Bibl. nat. *malayo-polynésien* 18).



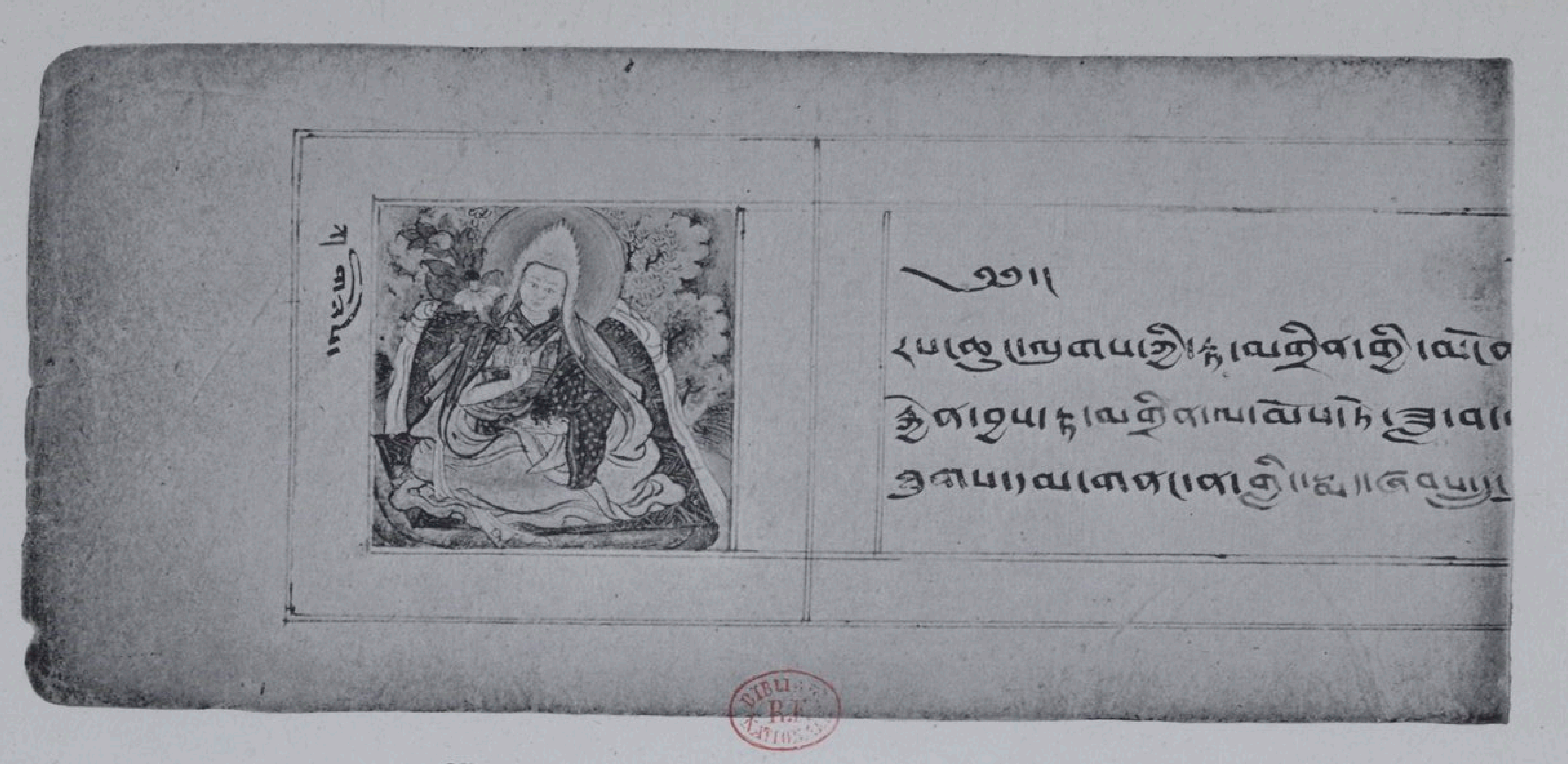
Coran en écriture coufique (Bibl. nat. *arabe* 336).



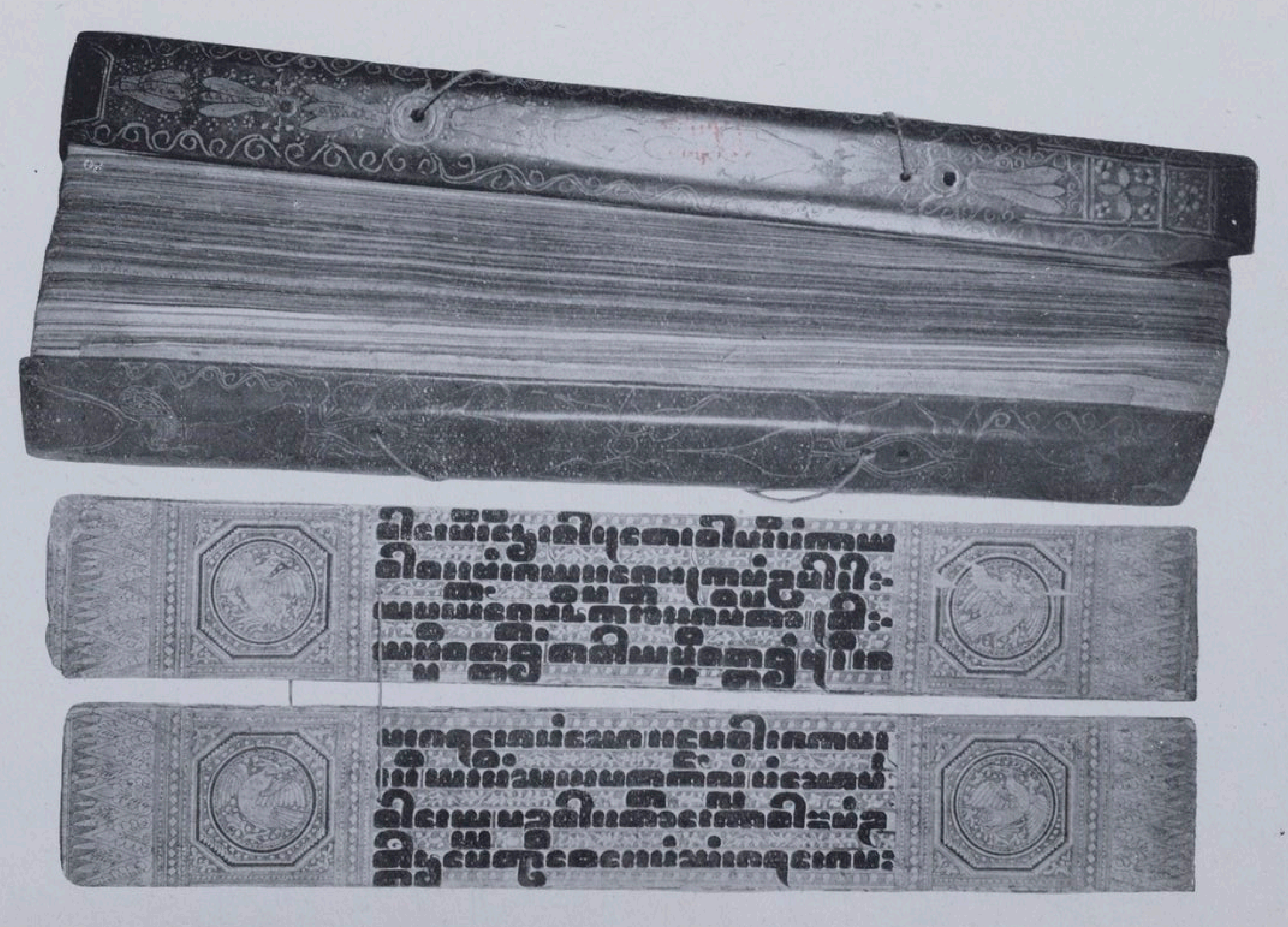
Manuscrit ouigour. *Ascension de Mahomet* (Bibl. nat. *Suppl. turc* 190).



Rouleau chinois de Touen-houang (Bibl. nat. *Pelliot-chinois* 2010).



Miniature sur manuscrit tibétain (Bibl. nat. *tibétain* 538).



Manuscrit singhalais sur feuilles de palmier entre planchettes ornées de peintures (Bibl. nat. *pâli* 133).
Manuscrit birman en écriture birmane carrée sur feuilles de palmier laquées or (Bibl. nat. *pâli* 638).



Manuscrits batak (Sumatra) sur liber d'agalloche plié en accordéon, l'un fermé, à reliure de bois sculpté, l'autre ouvert, à peintures dans le texte (Bibl. nat. *malayo-polynésien* 1 et 6).



Évangéliaire arménien enluminé et à peintures (Bibl. nat. *arménien* 18).

Par suite de circonstances indépendantes de leur volonté, les organisateurs de l'Exposition n'ont pu y faire figurer les manuscrits et documents appartenant à la Bibliothèque nationale. Le catalogue étant déjà à l'impression lorsque cette impossibilité est apparue, ils n'ont pu ni combler totalement la lacune qui en résultait, ni remettre en harmonie le texte du catalogue avec le contenu réel de l'Exposition. Ils s'excusent auprès des visiteurs de cette discordance partielle, dont ils ne sont pas responsables.